

DÉTECTIVE

Bonnet: nouveau Sarret?



Un cadavre anonyme gisait sur une route. Mais la police parvint à identifier Marie Moulin et fut dès lors sur la trace de Bonnet, qu'elle soupçonne d'être un des grands criminels de l'époque.

(Lire, pages 3, 4 et 5, la dramatique enquête de notre collaborateur Marcel Montarron.)

AU SOMMAIRE (La "dérueillée", par S. B. - Un étrange rentier, par Henri Anger. - Sur la piste du marin, par Paul Bringuier. -
DE CE NUMÉRO (Crimes ignorés, par F. Dupin. - Pègre des mers, par Étienne Hervier. - La Terre des Anges, par G. Strem.

Abandon de famille

CEUX qui fréquentent habituellement, à Paris, le Palais de justice, remarquent la foule qui, chaque jour, se presse aux portes de la 7^e section. C'est là que tient audience un des plus jeunes et des plus remarquables substitués, M. Jodelet, qui fut longtemps le secrétaire du procureur-



M. Jodelet fut à la bonne école de M. Donat-Guigue (ci-dessus).

général Donat-Guigue. M. Jodelet a, dans ses attributions, tout ce qui concerne le foyer familial.

Les nombreux visiteurs qui attendent audience dans le sombre couloir se sont, pour la plupart, dérangés dans un but identique ; ce sont tous ceux, ou victimes ou délinquants, qu'intéresse une question de plus en plus à l'ordre du jour : nous voulons parler de l'abandon de famille.

Le problème, régenté par une loi en 1924, est des plus angoissants. Deux procès, venus la semaine dernière, lui ont donné, s'il en était besoin, un caractère d'actualité accru.

C'était, l'autre jour, la 14^e Chambre correctionnelle qui condamnait au maximum — six mois de prison — un commerçant peu soucieux d'accomplir son plus strict devoir. Il avait été condamné à payer 500 francs par mois pour sa femme et ses deux enfants. Parti pour les Etats-Unis, il avait laissé s'accumuler les mensualités ; jugé par défaut, il avait fait opposition. Lorsque l'affaire fut appelée, le président s'étonna de l'absence de la femme, intéressée cependant, au premier chef. Alors l'inculpé de révéler avec une certaine gêne que sa femme s'était suicidée après avoir tué ses deux enfants.

On fit, sur l'heure, rechercher l'enquête du commissaire de police : le dossier était accablant. La malheureuse femme avait écrit, avant de se tuer, que, lasse d'attendre de la justice une protection qui ne venait pas, affolée de recevoir un commandement du percepteur, pour des impôts arriérés, elle préférait se donner la mort. Et, par une ironie tragique, elle légua à la Société qui l'avait si mal défendue les jugements de condamnation, chiffres de papier, dont son mari s'était impunément moqué...

On comprend l'indignation des juges, à l'évocation de ce drame : ils confirmèrent la peine de six mois d'emprisonnement, avec le regret que le maximum de la loi fût aussi faible.

A deux jours d'intervalle, comparait devant la 12^e Chambre de la cour un médecin de Bondy. Lui aussi, il ne payait pas à sa femme, malgré un jugement de divorce prononcé à ses torts exclusifs, la pension mensuelle ; il avait pris la précaution de retirer de sa banque une vingtaine de mille francs et il pleurait misère... Le tribunal, par indulgence imméritée, lui avait accordé le sursis. La Cour lui infligea une peine de prison ferme, en précisant le caractère particulier de gravité que revêtait le cas d'un homme à qui sa situation sociale aurait dû inspirer, plus qu'à tout autre, le respect de la loi.

Il faut approuver cette tendance des magistrats à frapper dur des êtres indignes.

Le délit d'abandon de famille est une lâcheté et, pour en détruire la contagion, il n'est de remède que dans un châtement exemplaire.



Prochainement dans "DÉTECTIVE"

un grand reportage sensationnel
de Pierre MAC ORLAN
sur les mœurs des
quartiers réservés
Les rues secrètes

VOILA CENT ANS

Le « Fou de Dieu »

Vers la fin de novembre 1833, le corps ensanglanté d'une jolie fille de vingt ans, était découvert dans la forêt de Dreux. C'était le cadavre de Mariette Giroud, fille unique d'un pauvre ménage de Frémincourt.

Un soir, à peu de distance du lieu du crime, un bûcheron vit rôder un inconnu qui se livrait à des gestes extravagants et se disait poursuivi par les démons. Le malheur voulut que les époux Carague, d'honnêtes charbonniers, habitant aux Osmeaux, prissent pitié de cet étrange rôdeur.

En arrivant chez eux, l'homme demanda de l'eau bénite. Se doutant de ce dont il avait le plus besoin, les époux Carague lui donnèrent un morceau de pain et des pruneaux, qu'il dévora à belles dents. Les braves gens avaient une fillette de onze ans qui apporta une chandelle dans la grange pour que le vagabond pût se coucher. A peine seul avec la gamine, le misérable récompensa ses hôtes en commettant, à deux pas d'eux, un forfait inouï. Sortant un long coutelas, il décapita la petite Carague, avant même qu'elle eût pu pousser un cri de détresse. Puis il tenta d'assouvir sur elle son immonde passion. Les parents de la pauvre gamine, alertés par un bruit suspect, accoururent. Trop tard ! Ils ne purent que maîtriser le sadique qui, avec de longs ricanements, ne cessait maintenant de répéter :

— Je suis l'envoyé de Dieu ! Je fais mourir les belles filles pour qu'il y ait des anges au Ciel !

Simulait-il une incompréhensible folie ? C'est ce qu'assura le juge d'instruction qui le renvoya devant les assises de Chartres sous l'inculpation de trois assassinats et de multiples viols, car le misérable, toujours en se prétendant l'envoyé du Christ,



La jolie Mariette Giroud, d'après une gravure de l'époque.

avait avoué non seulement le meurtre de Mariette Giroud, mais de nombreux crimes semblables.

Circonstance fréquente à l'époque, la police se montra impuissante à découvrir le nom du meurtrier de Dreux. Et la foule, au récit de tous ces crimes commis sous l'inspiration divine, aux dires du misérable, n'appela plus celui-ci que le « Fou de Dieu ».

Le « Fou de Dieu » passa aux assises et, durant tout son procès, il accusa ses juges d'être des démons. — Il ne faut pas rire, cria-t-il, quand j'invoque le saint nom du Christ ! Le plus grand malheur est de ne pas croire que j'ai été chargé de recruter les anges !

Le monstre, jusqu'au bout, joua à l'halluciné. Il le joua si bien que les jurés hésitèrent à condamner à mort un inconnu — qui, peut-être, était réellement dément. Il rassurèrent leur conscience en l'envoyant au bain de d'où, en dépit de sa folie, il parvint à s'enfuir. Que devint-il ? Commit-il d'autres crimes ? En tout cas, on n'entendit jamais plus parler du « Fou de Dieu ».

La mise en pages de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

Publicité de «DéTECTIVE»

Pour tout ce qui concerne la publicité dans ce journal, s'adresser à NÉO-PUBLICITÉ, 35, rue Madame, Paris (6^e).

Brigade des gaz

Depuis quatre jours, ce tranquille quartier de Saint-Maur était ému par les agissements d'Hippolyte Struber, un énergumène qui avait été déjà interné deux fois, et qui menaçait d'une hachette les enfants qui jouaient devant son domicile.

Personne n'osa se plaindre, craignant la fureur de ce fou.

Mais jeudi soir, à 20 heures 30, Struber, pris d'une nouvelle crise, descend de chez lui. Du revers de sa hache, il frappe chez un voisin. On ne lui répond pas. Il défonce la porte. Un témoin prévient le commissaire ; ce dernier envoie sur les lieux trois agents qui ne peuvent maîtriser le forcené.

Alors, deux heures après, seulement, on alerta la brigade des gaz ; elle parvint à maîtriser le fou à l'aide de cartouches de gaz asphyxiants à l'odeur d'aïoli, et qui, d'ailleurs, fi-



Les inspecteurs de la « brigade des gaz » munis de boucliers.

rent venir la larme à l'œil des assaillants eux-mêmes.

Une fois de plus se pose le problème de ces demi-fous qu'une administration, trop peu soucieuse de ses responsabilités, laisse en une liberté dangereuse pour tous.

Le pari mutuel à Sing-Sing

Une découverte sensationnelle vient d'être faite par Lewis E. Lewis, le directeur bien connu de la prison de Sing-Sing, qui a mis la main sur une organisation de joueurs fonctionnant dans l'établissement même.

Les détenus avaient leur service d'information et de liaison avec le monde extérieur, et étaient parfaitement renseignés sur tous les jeux de hasard, et notamment sur les courses.

Les pronostics, les tuyaux, étaient recueillis par les agents et transmis à la prison par des voies occultes, et chaque jour, à l'heure du repas de midi, les paris étaient ouverts. Certains condamnés jouissant d'une jolie fortune, et dont les ordres étaient exécutés par un complice,

employé de la prison, jouaient gros jeu et disaient en ricanant que « les courses étaient plus rigolo que le cinéma de la prison... »

Les résultats étaient rapportés chaque soir à Sing-Sing, et c'est avec une impatience fiévreuse que les détenus les attendaient.

Deux employés de la prison, l'infirmer Higgins (ancien détenu) et le téléphoniste Bayden, furent longuement interrogés par le directeur, et, peu après, suspendus de leurs fonctions.

Mais il ne s'agit là que d'agents de moindre importance ; les véritables meneurs de la bande n'ont pas encore été dépeçés.

Les incendiaires d'Alexandrie

La police égyptienne a mis la main sur une bande internationale d'incendiaires qui opérait à Alexandrie dans le but de toucher des primes d'assurance.

Installés comme drapiers, ils mettaient le feu à leurs boutiques, puis s'empressaient de maîtriser les flammes avec la plus grande ostentation.

Bien que le feu ne durât que quelques minutes, les dégâts étaient considérables, et c'est précisément ce fait qui éveilla les soupçons de la police.

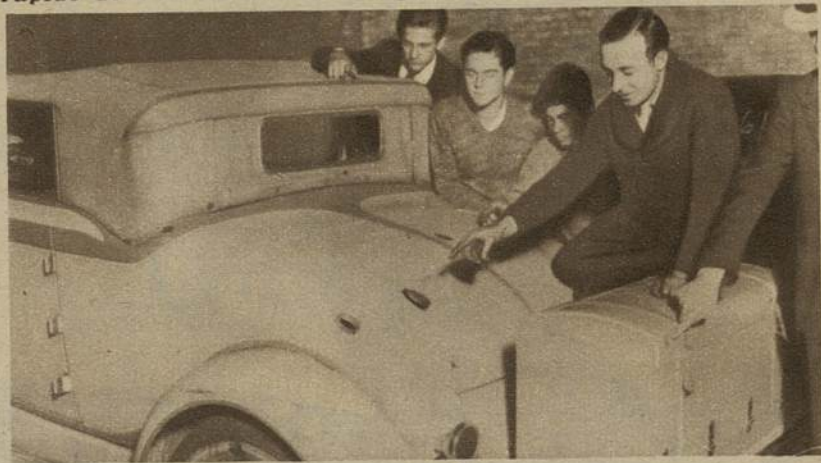
Celle-ci découvrit que, la veille de chaque incendie, des stocks importants de vieux drap brûlé avaient été amoncelés dans les boutiques.

La marchandise avariée était transportée par les jeunes élèves d'un orphelinat auxquels les affiliés de la bande faisaient semblant de s'intéresser.

Voiture de luxe

C'est dans cette magnifique auto extra-rapide et munie d'une carrosserie de luxe, que le gangster Verne Miller réussit à échapper à la police de Chicago. Verne, qui fut surnommé « l'homme le plus recherché d'Amérique », et qui est un des complices de la bande Bayley, dut abandonner en cours de route son auto

Le gangster Verne Miller avait à sa disposition une auto extra-rapide dont la carrosserie de grand luxe fut criblée de balles.



Les manuscrits, copies dactylographiées, documents imprimés ou photographiques, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

LIRE **MARIANNE** LE GRAND HEBDOMADAIRE
DANS LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Les romans de CARCO, E. WALLACE, PAUL MORAND
LES BOXEURS AVEUGLES, par ARNOLD BONTEMPS

Les chroniques de LA FOUCHARDIERE,
MARCEL ACHARD, CARLO RIM, MARCEL AYMÉ

TOUS LES MERCREDIS
16 pages illustrées 75c.

Abonnements (France et Colonies) :
Un an 32 fr.
Six mois 18 fr.

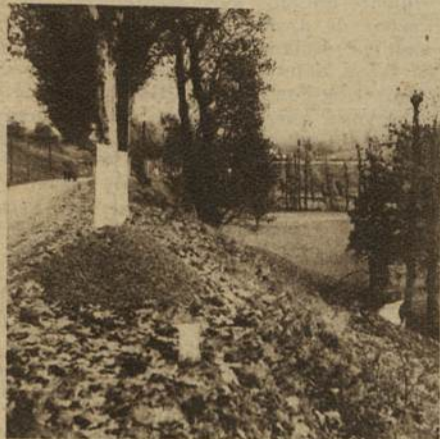
Saint-Etienne (de notre envoyé spécial).

Le cercueil glissa sur les cordes tendues, avec ce lugubre grincement qui accompagne la descente des morts dans la tombe. Les femmes qui avaient suivi le convoi rangèrent leurs mouchoirs et se hâtèrent sous leurs parapluies. Les croquemorts eux aussi se pressèrent de regagner la ville, soucieux de ne pas manquer l'heure du prochain convoi. Devant la tombe ouverte, où l'on venait de déposer le corps de la quinquagénaire trouvée morte trois jours plus tôt sur la route qui relie Lyon à Saint-Etienne, je restai bientôt seul.

Le cimetière de Saint-Etienne domine les cheminées de la ville ouvrière. De la cité des morts, je plongeais sur la cité laborieuse. D'un côté, tout n'était que blancheur : les dalles, les stèles, les vases funéraires. De l'autre, tout était coulant de crasse et de fumée, et la rumeur des vivants semblait monter, sous le grand ciel gonflé de pluie, comme un appel... Bruits de marteaux, sifflets des trains, meug-



BONNET : NOUVEAU JARRET ?



Sur la route de Lyon à St-Etienne, à proximité de la Maison-Rouge...



...un chercheur de champignons, M. Sabatier découvrit un cadavre...



...C'était Marie Moulin, une foraine qui habitait rue Désiré, à St-Etienne.



Un cousin de la victime, M. Bizance, identifia le mystérieux cadavre.



Les blessures de la morte allaient faire croire à un accident, quand l'autopsie conclut à un crime.

ments d'usines, le vent mouillé apportait tout cela autour des tombes luisantes d'eau, autour de ce cercueil dont on pouvait encore lire, sur la plaque de cuivre, l'inscription gravée :

MARIE MOULIN
1878-1933

Marie Moulin... Ce nom de femme, dont la vie était simple, discrète, presque secrète, était de ceux qui paraissent ne pouvoir échapper longtemps à l'oubli des vivants. Que savait-on en effet, avant sa mort, de cette marchande foraine dont la silhouette était familière à la clientèle du marché des Ursules ?

Fille de cultivateurs, elle était venue très jeune à Saint-Etienne, où un soldeur de la place l'avait engagée à son service. Puis, ayant pris le goût du commerce, elle s'était installée à son compte, avait pris un banc sur le marché des Ursules et c'est là qu'on s'était habitué à la voir, presque chaque jour, depuis plus de trente-cinq ans, offrant des articles de lingerie et de lainage.

On l'appelait « la Marie », et les autres marchandes se plaisaient à reconnaître son courage et son bon cœur. Ceux qui étaient gênés n'avaient qu'à s'adresser à elle. Elle n'aurait pas su refuser un service.

— J'ai confiance en vous, disait-elle ; vous me rembourserez l'argent quand vous l'aurez.

On lui croyait ainsi de bonnes économies et l'on n'ignorait pas non plus qu'elle aimait à boursicoter. Mais elle ne racontait guère ses affaires. Elle avait peu de relations, d'ailleurs, en dehors de celles qu'exigeait son commerce. On lui connaissait également peu de famille. Et la porte du logement qu'elle occupait, rue Désiré, au premier étage, ne s'ouvrait guère à l'occasion de visites, ou ne s'entrebâillait, si on frappait, qu'avec beaucoup de précaution.

Quoi de plus naturel ? Une femme seule, si rompue qu'elle soit à la vie, aux affaires, peut bien demeurer prudente. Marie Moulin, quand elle avait plié son éventaire, rentrait chez elle et s'y enfermait. Si elle s'absentait parfois, pour aller à Lyon ou à Paris, c'était, sans nul doute, pour y acheter sa marchandise et régler ses fournisseurs.

Cette existence modeste, laborieuse, indépendante, s'étirait ainsi le long des années sans que rien ne parût pouvoir en modifier la ligne ou en conserver le souvenir. Et c'est sans étonnement que, un lundi matin de l'autre semaine, les voisins de place de la foraine virent, à l'ouverture du marché, le banc de Marie Moulin encore vide, la bâche de l'éventaire encore roulée autour de sa tige.

— Marie est peut-être un peu souffrante, pensa-t-on.

Mais on la savait solide, musclée, dure à la fatigue et au mal. On ne pouvait craindre qu'elle fût gravement atteinte.

Quatre jours passèrent. Marie Moulin n'avait point reparu. A sa place habituelle, le banc restait toujours vide. Chose curieuse, le lendemain, le journal annonçait la découverte d'un cadavre, d'une femme inconnue, en contre-bas de la route, près de Terre-Noire. Bien que l'âge et le signalement correspondissent avec ceux de la foraine, ceux de ses voisins qui avaient lu l'article ne firent point de rapprochement entre les deux événements.

Seuls, deux Stéphanois crurent reconnaître, dans la description de la morte inconnue et dans l'image de son visage crispé, Marie Moulin, leur cousine et leur tante. Ils voulurent en avoir le cœur net, coururent, rue Désiré, au domicile de la foraine, trouvèrent porte close, et prirent le chemin de Terre-Noire.

Il était onze heures, lorsqu'ils arrivèrent. Depuis le début de la matinée, deux médecins légistes, bistouri en main, fouillaient le corps de l'inconnue pour y déceler le secret de sa mort. Ce n'était point facile. Aux premières nouvelles, on avait cru que cette femme avait été étranglée. Or l'autopsie révélait que le larynx n'avait pas été brisé et que, si des traces de pression de doigts apparaissaient sur le cou, elles n'avaient pu entraîner l'asphyxie. Par contre, le foie de la victime avait été écrasé sous un coup qui avait défoncé sept côtes. C'était ce coup qui avait provoqué la mort.

On aurait pu ainsi rejeter la thèse du crime, d'abord retenue, et admettre celle d'un accident. Presque au même endroit, et quelques jours avant, un homme avait roulé sous un autocar. Et les mêmes blessures avaient été constatées : côtes cassées, foie écrasé.

Mais, en examinant mieux le cadavre, les médecins légistes découvraient sur les poignets des traces de ligotage. On dut revenir, sans pouvoir dire comment il avait été commis, à la thèse du crime.

Puis on identifia la victime. Les deux Stéphanois, mis en présence du pauvre corps meurtri, n'eurent aucune hésitation. L'inconnue trouvée morte, près de Terre-Noire, au

lieudit la Maison-Rouge, était bien Marie Moulin, la marchande foraine du marché des Ursules de Saint-Etienne, et les médecins venaient de conclure que la foraine avait été tuée.

Tuée comment ? On ne pouvait le préciser. Le coup qui avait défoncé les côtes devait avoir été porté par un corps mou. Méthode de tuer assez peu connue dans les annales du crime.

Tuée par qui ? On pouvait encore moins le dire. Interrogés aussitôt, les deux hommes qui étaient venus identifier la victime, ne purent qu'insister sur la discrétion de leur parente. Et comme, en dehors de son cousin et de son neveu, Marie Moulin n'entretenait que des relations très intermittentes, pour ne pas dire rompues, avec sa proche famille (un frère et trois sœurs), il restait à penser qu'il serait difficile d'obtenir sur l'existence de la marchande foraine d'autres précisions pouvant orienter l'enquête.

L'énigme s'annonçait donc difficile à résoudre : un crime qui ressemblait à un accident, par la nature des blessures, et qui pourtant était bien un crime. Traces très nettes de ligature sur les poignets, ligature qui selon les experts n'avait précédé la mort que de dix minutes. Traces d'égratignures sur les mains et sur le visage de la victime. Disparition de son sac à main. Enfin, la découverte du chapeau, des souliers et du mouchoir à quelque distance du cadavre. Un chauffard, voulant camoufler un accident en crime, n'aurait pas pris le temps de disposer ainsi le chapeau et les souliers de sa victime à quelque distance du corps.

De plus, le crime, puisque crime il y avait, ne paraissait pas avoir été commis, sur place, dans le pré où le corps de Marie Moulin avait été trouvé par un ramasseur de champignons. Les souliers n'avaient qu'une trace de terre au-dessus du talon. Le manteau, un caoutchouc noir et gris, n'avait que des taches minuscules. Le corps, dont la mort remontait à quarante-huit heures, semblait avoir été déposé sur l'herbe du pré, en contre-bas du talus de la route, pour être dissimulé, ou tout au moins pour égarer l'enquête. Tout prouvait cependant que le crime avait été commis à distance.

On apprenait en effet, peu de temps après,

Étrange coïncidence : plusieurs crimes impunis ont déjà eu pour théâtre les environs de la Maison-Rouge.

que Marie Moulin avait quitté le marché des Ursules le dimanche précédant la découverte de sa mort tragique, vers midi et demi. Elle paraissait pressée. A certains de ses collègues elle avait annoncé qu'elle partirait sans doute l'après-midi pour Lyon, voire même pour Paris. Et, de fait, on retrouva sur un coin de table, dans son logement, les reliefs d'un repas pris à la hâte. On la vit aussi, vers une heure, se diriger vers la gare de Châteaureux, toujours avec hâte.

Avait-elle reçu un message urgent ? Allait-elle prendre le train qui, précisément à cette heure-là, partait pour Lyon ? Devait-elle descendre en cours de trajet, interrompre son voyage ? Nul, en tout cas, ne devait la revoir vivante à Saint-Etienne, son point de départ. De la solide marchande foraine, assez forte pour se défendre si on l'avait attaquée, on ne devait retrouver quatre jours plus tard qu'un cadavre, au visage encore contracté par l'angoisse et la terreur.

Et à quel endroit ! Près de Terre-Noire, au lieudit la Maison Rouge ! Une sorte de coin légendaire du drame et du mystère !

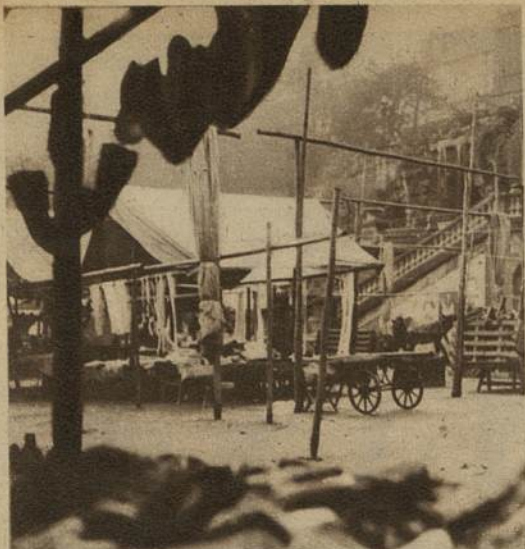
Il y a soixante-dix ans, on découvrait, là, sur la route, le corps d'un boucher tué mystérieusement à coups de fusil. Ce fut le début d'une série d'histoires tragiques, de drames étranges, d'assassinats impunis dont l'un fut, il y a quarante ans, attribué à Ravachol, et qui, certes, n'eurent pas tous lieu à proximité de la fameuse Maison Rouge, mais qui tous, à la ronde, semblaient soumis aux lois d'une même et inexorable fatalité.

Avec le « cas » Marie Moulin, les vieux fantômes du passé s'étaient une fois de plus dressés autour de la maison tristement célèbre. Et, à ce seul titre, le nom de la marchande foraine entraînait d'un seul coup dans la légende.

Ce n'était déjà pas mal. Mais la nouvelle énigme posée ne faisait que commencer. Elle allait dépasser en importance tout ce que l'imagination la mieux douée pouvait attendre d'éléments à l'origine déjà exceptionnels.

J'avoue n'avoir pas compris tout de suite l'inquiétante agitation de M. Martin, juge

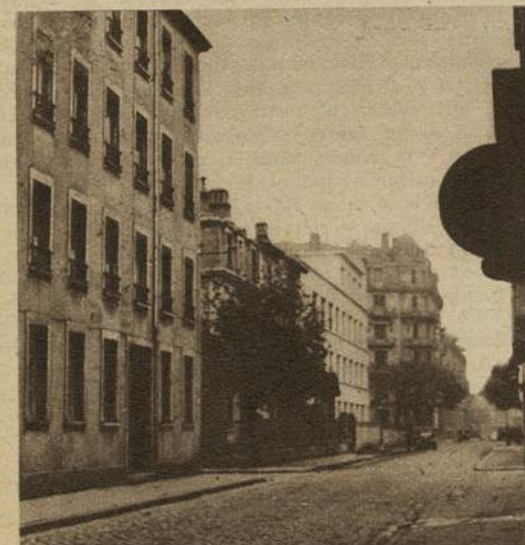




La « place » qu'occupait Marie Moulin au Marché des Ursules, à St-Etienne.



M^{me} Dumas, la concierge qui accuse Bonnet d'avoir tenté de l'empoisonner.



C'est dans cette maison qu'une inconnue était venue chercher M^{me} Hodoyer.



Deux mois plus tard, le Rhône rejetait le corps de M^{me} Hodoyer, étranglée.



M. Pajot, juge d'instruction à St-Marcellin, interroge M. Milly-Brionnet, le propriétaire du « château » de Vinay.

BONNET: NOUVEAU SARRET?

d'instruction, et l'air fuyant de M. Alteyrac, chef de la Sûreté de Saint-Etienne, lorsque je vins leur demander ce qu'il fallait penser de la mort tragique de Marie Moulin. M. Martin s'affolait comme si quelque moucheron l'eût piqué ! M. Alteyrac tournait des yeux blancs derrière ses lunettes.

— Nous ne savons rien, répétaient-ils, la main sur le cœur. Ou ce que nous savons tient sur des pointes d'épingles.

Des pointes d'épingles ! Voilà ce qui devait évidemment piquer le sensible magistrat. Mais que cachait tant de mystère ?

— A Lyon, la police mobile enquête et recherche la trace du passage de Marie Moulin, consentit à me dire, au matin, M. Alteyrac, en veine de confiance. L'enquête sera longue et nous ne saurons sans doute rien avant huit ou quinze jours.

Or, le lendemain, comme un coup de pétard, éclatait la nouvelle de l'arrestation à Grenoble, par M. Barnaud, commissaire de la brigade mobile, et sur mandat d'arrêt de M. Martin, le juge de Saint-Etienne, d'un couple ami de Marie Moulin : Charles-Amédée Bonnet, ancien avocat, et Catherine Denuzières, sa maîtresse.

Et comme une étincelle dont le feu, en se propageant, multiplie les explosions, du même coup, on apprenait que le nom de Marie Moulin avait été mêlé, il y a cinq ans, comme celui de Bonnet, d'ailleurs, au tragique mystère de l'affaire Hodoyer.

Du talus de Terre-Noire, de la Maison Rouge, on remontait ainsi à la berge du Rhône, à Saint-Péray, où, cinq ans avant, avait été rejeté par les eaux du fleuve le corps de la malheureuse Mme Hodoyer, femme d'un principal clerc de notaire de Lyon, disparue deux mois plus tôt, dans des circonstances extraordinairement troublantes.

Une femme, on s'en souvient, s'était présentée un vendredi, vers quatre heures, au domicile de Mme Hodoyer, pour la prévenir que son mari avait été blessé dans un accident d'auto. L'épouse alarmée avait, en hâte, revêtu son manteau et, sans méfiance, avait suivi la messagère. L'accident était imaginaire. Mme Hodoyer avait été attirée dans un guet-apens. Deux mois plus tard, alors que toutes les recherches entreprises pour retrouver la disparue étaient demeurées vaines, un chasseur découvrait son cadavre sur les bords du Rhône. Une mince cordelette de chanvre avait été nouée plusieurs fois autour du cou. Mme Ho-

oyer avait été étranglée, avant d'être jetée dans le fleuve.

Crime rituel, crime passionnel, crime sadique, crime d'intérêt : toutes les hypothèses furent vérifiées durant de longues et laborieuses recherches. Il fallut, une par une, abandonner toutes les pistes amorcées. M. Sarbach, chef de la Sûreté de Lyon, qui s'était avec tant de patience tenace penché sur l'énigme, avait dû se résigner à fermer son énorme dossier.

Une pièce cependant y figurait, qui n'avait pas été livrée, au moment de l'instruction, à la connaissance du public. Le procès-verbal de l'audition de Marie Moulin. Marie Moulin, la marchande foraine du marché des Ursules de Saint-Etienne, avait été en effet soupçonnée, à l'époque, d'être la messagère de la mort, venue chercher à son domicile la malheureuse Mme Hodoyer pour l'entraîner vers le fatal guet-apens. L'indication était parvenue de Saint-Etienne, à M. Sarbach, et M. Sarbach avait fait entendre aussitôt la foraine qui avait nié.

— Je reconnais être en relations suivies avec M. Bonnet et son amie, Mme Denuzières, avait répondu Marie Moulin. Je n'ignore pas que M. Bonnet avait des démêlés d'intérêts avec M. Hodoyer. Je n'ignore pas non plus que certains soupçons se sont portés sur M. Bonnet, depuis la mort de Mme Hodoyer. J'ai même écrit à M. Bonnet, à ce sujet. Mais je proteste avec énergie contre l'accusation portée contre moi. A aucun moment, je ne me suis présentée au domicile de Mme Hodoyer.

On aurait pu sans doute confronter, à cette époque, Marie Moulin avec la jeune Babette, la bonne de Mme Hodoyer qui reçut d'abord l'énigmatique visiteuse. On aurait pu aussi la confronter avec le commis pharmacien qui vendit à Mme Hodoyer, accompagnée de l'inconnue, un paquet de pansements. On ne le fit pas. Les dénégations de la foraine parurent sans doute suffisamment sincères. Il ne fut plus question de Marie Moulin, dans l'affaire Hodoyer, ni d'ailleurs de Bonnet et de ses démêlés avec le mari de la victime.

Mais trois noms restèrent inscrits au dossier : Marie Moulin, d'une part ; Bonnet et Catherine Denuzières, d'autre part.

Aussi, pour ceux qui, comme M. Sarbach, le chef de la Sûreté lyonnaise, avaient retenu les noms de tous les personnages mêlés de près ou de loin à l'affaire Hodoyer, la surprise fut grande lorsque la nouvelle de la mort mystérieuse de la foraine fut annoncée.

Marie Moulin assassinée, n'était-ce pas le prolongement de l'explicable assassinat de la femme du principal clerc de notaire ? N'était-ce pas le meurtre d'une personne qui en savait trop long ?

C'est alors que deux noms revinrent automatiquement sur les lèvres de ceux qui se souvenaient des troublantes présomptions qui avaient un moment pesé, à cette époque, sur un couple vraiment étrange : l'ex-avocat Charles-Amédée Bonnet, et sa maîtresse, Catherine Denuzières.

Ce ne fut d'abord qu'un murmure, qu'un chuchotement. On connaissait la force de l'homme, sa rouerie, son goût de la chicane, ses ruses d'ancien avocat devenu homme d'affaires véreux. On savait que ceux qui avaient, au moment de l'instruction Hodoyer, trop insisté sur les charges qui pouvaient alors être retenues contre Bonnet, avaient été par celui-ci poursuivis pour diffamation et condamnés. Bonnet avait en effet fait admettre qu'il pouvait avoir eu, quelques jours avant la disparition de la femme du clerc de notaire, une violente querelle avec M. Hodoyer, au sujet de l'achat de droits successifs, avoir même à ce moment déclaré qu'il lui jouerait un tour de sa façon, sans pour cela être l'auteur du guet-apens tragique où Mme Hodoyer fut étranglée.

Et voilà que, à cinq ans de distance, le nom de Bonnet ressurgissait à propos du crime de la Maison Rouge ! Voilà qu'à nouveau tout un réseau de présomptions allait cerner l'homme qui avait su se dégager avec une belle assurance de celles qui l'avaient menacé lors de l'assassinat de Mme Hodoyer ! Voilà qu'on allait, peut-être, à nouveau, lui demander des comptes, fouiller sa vie, mettre à jour la mystérieuse activité de l'ancien avocat !

Et cela, non seulement parce que le nom de Marie Moulin s'était associé à son nom, au moment de l'instruction de l'affaire Hodoyer, mais aussi, mais surtout parce que depuis cette époque la marchande foraine avait choisi Bonnet comme « conseiller financier », comme mandataire, et, bien mieux, l'avait désigné dans un testament comme son légataire universel.

Tout cela résultait en partie de l'enquête faite à Saint-Etienne, en partie de la perquisition faite au domicile de Marie Moulin. On avait même découvert un brouillon de lettre, dans laquelle Marie Moulin se plaignait des demandes d'argent réitérées de l'ancien avocat, et un télégramme où celui-ci fixait à Marie Moulin, une quinzaine de jours avant le crime de la Maison Rouge, un rendez-vous à la Brasserie Kléber, à Lyon.

Dès lors, c'était clair. Où que les recherches

Bonnet, (ci-contre) affirme le juge d'instruction, est un monstre. Sarret n'est qu'un élève à côté de lui.



s'orientaient, on retrouvait, dans la vie de Marie Moulin, la présence de Bonnet. Mais certes qui, même au courant de ces faits, aurait osé lancer le nom de l'ancien avocat, si M. Martin, le juge d'instruction de Saint-Etienne, n'avait brûlant les étapes, et découvrant son jeu, lancé contre Bonnet et Mme Denuzières, sa maîtresse, un mandat d'arrêt sous le simple prétexte que le couple, retrouvé à Grenoble par le commissaire Barnaud, de la brigade mobile, s'était dérobé à tout témoignage ?

Cette manière d'opérer, à rebours du vieux principe qui consiste à commencer l'enquête avant de la conclure par une arrestation, stupéfia les vieux routiers des affaires criminelles. Mais M. Martin est un jeune magistrat. On prétend qu'il instruit là sa première grande affaire. Et il avait à cœur de montrer que son agitation habituelle cachait, au fond de lui-même, des réserves d'audace et de cran.

Bonnet arrêté, sa maîtresse aussi, n'allait-on pas d'ailleurs avoir plus d'aisance pour fouiller l'existence si troublante de cet homme ténébreux, devant qui chacun tremblait, qui se faisait adresser son courrier à dix adresses différentes, avait sur le dos vingt histoires de procès et qui, fort de ses connaissances juridiques, roulait les uns et les autres, mais dont, en somme, on connaissait si mal la vie véritable.

Qui était ce Bonnet, beau parleur, retors, chicanier, autoritaire, et qui avait soin d'entourer sa vie de tant de mystère ?

Ancien avocat, disait-on. Il avait été en effet inscrit au barreau de Pontarlier, mais en avait été bientôt radié pour usurpation de fonctions. C'est à Saint-Etienne qu'il avait fait la connaissance de Catherine Denuzières, alors mariée à M. Colombet. Catherine Denuzières divorça et ne quitta plus désormais l'ancien avocat. Bonnet devait déjà, à cette époque, montrer son habileté et sa rouerie, en se payant le plaisir d'intenter un procès à celui dont il avait pris la femme et en gagnant ce procès. C'est à Saint-Etienne, également, qu'il avait fait connaissance de Marie Moulin, dont il devait plus tard devenir le légataire universel.

Puis on avait retrouvé la trace de ce curieux homme à Serrières, à l'époque où la justice voulait qu'il s'expliquât sur ses démêlés avec M. Hodoyer et sur les menaces qu'il avait proférées à son égard. Etrange coïncidence : c'est à proximité de Serrières que les eaux du Rhône avaient rejeté le cadavre de la femme du clerc de notaire.

Depuis Serrières, où il n'était jamais revenu, depuis l'affaire Hodoyer, on savait qu'il avait loué, à Châteauneuf-du-Rhône, le château de Brus, puis que, changeant à nouveau de domicile, il était venu habiter, à cinquante kilomètres de Grenoble, à Vinay. Mais ne disait-il pas avoir aussi un domicile à Paris, rue Rochechouart ? Et ne recevait-il pas du courrier à Lyon ?

En vérité, nul n'aurait pu préciser quelles étaient les véritables ressources de Bonnet, la raison de ses déplacements fréquents, de ses multiples adresses, du soin qu'il apportait à ce que nul ne pénétrât dans l'intimité de sa vie. Il y avait là une énigme qui n'avait jamais été résolue.

À l'énigme de la Maison-Rouge allait dès lors succéder l'énigme du cas Bonnet. Et voilà comment l'invisible fil qui avait un instant relié le cadavre meurtri de Marie Moulin au cadavre nu, au cou serré d'une cordelette de soie, de Mme Hodoyer, devait faire surgir, de l'ombre trouble où il se complaisait, le plus étrange personnage qu'ait depuis longtemps révélé une enquête judiciaire.

■ ■ ■

L'homme est grand, de belle prestance ; sa moustache grisonnante, son air martial lui donnent à la fois l'aspect d'un officier de cavalerie en retraite et d'un colon retiré du bled. Catherine Denuzières, à ses côtés, ressemble, avec son chapeau noir, son tricot rayé et son profil d'oïseau, à quelque gouvernante rigide et renfrognée.

Je les observais tous deux, l'autre jour, tandis qu'on les extrayait de la prison de Grenoble pour les conduire à cette villa de Vinay, où l'enquête allait commencer. Bonnet avait le pas assuré de ceux qui, contraints au combat, attendent sans impatience les premiers assauts de l'adversaire.

Il connaît, comme bien on pense, la vieille formule : « Vous m'accusez. C'est bon. Prouvez que c'est moi le coupable ».

Il l'avait déjà abondamment servie, quand il avait été entendu dans l'affaire Hodoyer.

Il s'apprete à la servir de nouveau, maintenant qu'on l'accuse d'avoir tué Marie Moulin. Ses premiers mots, lorsque le commissaire Barnaud l'arrêta l'autre jour à Grenoble, furent pour dire :

— J'aurais pu, en effet, aider la justice dans ses recherches sur la mort de Marie Moulin.



Quel fil invisible relie la mort mystérieuse de Marie Moulin à l'énigme de la fin dramatique de Mme Hodoyer ?

Je connais beaucoup de choses dans sa vie. Mais puisque la police me recherche, puisque le juge d'instruction m'arrête, je n'ai plus rien à dire. Je n'ai qu'à attendre qu'on m'administre des preuves. Seulement, si on ne les trouve pas, ces preuves, il en coûtera cher à ceux qui ont donné l'ordre de me mettre en prison.

Le lendemain, d'ailleurs, il devait préciser son attitude par cette recommandation lapidaire à Catherine Denuzières :

— Si le juge te demande si tu as vu Marie Moulin depuis longtemps, réponds-lui m... de ma part.

On sent, d'ailleurs, que ce qui l'intéresse dans le duel engagé, ce n'est pas tant de proclamer son innocence, mais de discuter point par point la procédure de l'instruction ouverte. Et il n'est pas douteux que, dans ce domaine, il se montrera un adversaire redoutable.

M. Martin a pu déjà s'en apercevoir, au cours de la perquisition de Vinay, à laquelle il était venu assister de Saint-Etienne, à titre officieux, le juge commis pour diriger l'opération étant celui de Saint-Marcellin.

— Alors, fit Bonnet, à qui ai-je affaire ? A ce juge ou à l'autre ? C'est bien, je prends note. Nous reprendrons tout cela plus tard.

Une telle assurance prouve-t-elle que cet homme énigmatique et redoutable a pris, s'il a joué le rôle dont on l'a soupçonné dans l'affaire Hodoyer et dont on l'accuse dans l'affaire Marie Moulin, toutes ses précautions et que, seules, des présomptions, troublantes certes, mais non vérifiées, pourront être une fois de plus retenues contre lui.

Deux témoignages importants ont été versés au dossier de la justice, depuis le début de cette retentissante affaire.

Le premier est celui de la belle-sœur de Catherine Denuzières qui a signalé à la Sûreté parisienne que son mari a disparu, depuis 1927, alors qu'il devait toucher un héritage. On a, bien entendu, aussitôt vérifié cette déclaration.

On retrouva la trace du disparu, alors qu'il était hospitalisé à l'Asile de Nanterre. Il partit, en effet, un jour, avec des provisions sous le bras, et, comme on lui demandait le nom d'un répondeur, pendant son absence de l'Asile, il donna celui de : Charles Bonnet, avocat.

Le second témoignage est non moins important. C'est celui d'une concierge lyonnaise, âgée de 85 ans, Mme Dumas, chez qui Bonnet fit pendant un certain temps adresser son courrier, et qu'il décida ensuite de venir habiter avec lui et sa maîtresse, d'abord à Serrières, à Châteauneuf-du-Rhône ensuite. Or, cette concierge, qui fut d'ailleurs entendue, au moment de l'affaire Hodoyer, au sujet de Bonnet, vient dire aujourd'hui que, à la suite de certaines réflexions, l'ancien avocat l'avait littéralement séquestrée et avait même, à deux reprises, tenté de l'empoisonner.

Si l'on rapproche ces deux témoignages du mystère dont Bonnet a toujours entouré sa vie, du soin qu'il apportait, aussi bien à Châteauneuf-du-Rhône qu'à Vinay, où il venait de louer une villa, à éviter qu'aucun fournisseur, qu'aucune personne ne pénétre chez lui ; si l'on rapproche cette atmosphère de mystère des faits plus précis qui ont marqué la semaine du crime de la Maison-Rouge : renvoi d'un ouvrier ferblantier venu réparer un chéneau de la villa le 8 novembre, insistance de Bonnet, le même jour, lui qui ne causait à personne, à faire savoir qu'il allait le soir en auto à Saint-Marcellin, témoignage enfin d'un chauffeur d'auto-car déclarant qu'il avait vu, dans la nuit du 7 au 8 novembre, près de la Maison-Rouge, une auto, tous feux éteints, dont le type semble correspondre à la voiture saisie chez Bonnet, il faut bien admettre que le « cas » Bonnet devient singulièrement inquiétant.

Quel est cet homme ? Un simple avocat véreux qui, par une incroyable malchance, voit son nom mêlé à toute une cascade de drames, d'énigmes inexplicables, un « ex-agent secret » de la guerre, comme il le proclamait parfois lui-même, en exhibant des lettres de Mata-Hari, et qui avait conservé de son passé d'espion des habitudes de vie souterraine et mystérieuse ?

Où bien le plus effroyable criminel de tous les temps ? Un nouveau Sarret, a-t-on déjà écrit. Certes, l'analogie est frappante. Bonnet, comme Sarret, connaît la procédure. Et si le condamné à mort d'Aix-en-Provence s'était spécialisé dans l'escroquerie aux assurances sur la vie, Bonnet, lui, semblerait avoir choisi la captation des héritages des personnes qu'il fait disparaître.

Entre ces deux thèses, il y a évidemment une marge. A l'heure où je vous adresse ces lignes, il est bien difficile de se prononcer. Et il est certain que le cas Bonnet va, pendant quelque temps, en raison des prodigieux éléments de mystère qui l'entourent, bénéficier d'une sorte de pouvoir d'hallucination.

Déjà, on chuchote que l'ex-avocat ne serait pas étranger à d'autres morts mystérieuses, à d'autres assassinats « maquillés » en accidents. Un témoin de l'affaire Hodoyer, l'hôtelier Amptoz, a été trouvé mort sur la voie ferrée dans des conditions jamais éclaircies. Deux magistrats de Saint-Etienne, qui avaient obtenu des condamnations contre Bonnet, sont morts mystérieusement, eux aussi, quelques jours après.

Mais trop d'énigmes, trop de morts se croisent et se ramifient autour de Bonnet. Et la raison se refuse encore à admettre un imbroglio de crimes aussi fabuleux.

Seul, M. Martin, le juge chargé de l'affaire, paraît savoir où il va quand, tenant sous son bras une serviette sans doute remplie de documents sensationnels, il lance aux reporters affolés :

— Landru, Sarret ne sont que des élèves à côté de l'homme avec qui j'ai engagé la lutte. Bonnet est un monstre...

(A suivre.) Marcel MONTARRON.

Reportage photographique « Détective » (J.-G. SERUZIER).

L'enterrement de Marie Moulin, une des premières images d'un film tragique dont on ne peut prévoir encore les futurs épisodes.



Le château de Vinay où Bonnet menait une vie secrète entourée de mystère.



M. Martin, le juge d'instruction de Saint-Etienne, assiste à la perquisition de Vinay.



Le jardinier de Bonnet donna de troublants détails sur l'attitude de l'ex-avocat.



M. Quérillac, chef de la brigade mobile, interroge Bonnet et Catherine Denuzières.



Catherine Denuzières, la maîtresse de Bonnet, connaît-elle les secrets de l'homme ténébreux dont elle a suivi le destin ?



FATS DIVERS

LE CHATIMENT DE VIOLETTE NOZIÈRES



tant en cette occasion le peuple de la France entière — avec son amour brutal de la justice, son bon sens uniforme, son dédain des complications psychologiques et son mépris des demi-mesures, criaient à la fille au poison sa réprobation vengeresse. Après avoir revu les lieux où s'écoulaient bien des jours



Samedi dernier, ce fut, pour Violette Nozières, le jour de son jugement et de son châtiement véritables. Qu'importe, en effet, pour elle, les lourdes journées d'assises où de respectables magistrats établissent, en toute équité, la responsabilité de la parricide... En voyant la foule énorme qui se pressait, l'autre jour, dans la rue de Madagascar, où avait lieu la reconstitution du crime, elle comprit qu'elle était déjà jugée. Le peuple de Paris — représen-



heureux pour elle avant qu'elle n'accomplît son geste meurtrier, Violette Nozières a regagné la prison. Elle n'est sortie qu'au jour du jugement pour en retrouver une autre plus triste encore. Mais je doute qu'elle connaisse des minutes plus atroces dans ce silence et cette solitude éternelles que celles où elle se trouva en face du monde — en face de ses milliers de juges — seule avec son crime trop lourd pour ses frères épaules d'enfant gâtée.



MÉCANICIENS, ÉLECTRICIENS

Augmentez vos connaissances techniques, décuplez votre valeur professionnelle

en étudiant L'ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE DE

MÉCANIQUE et D'ÉLECTRICITÉ

Publiée sous la Direction de Henri DESARCES, Ingénieur des Arts et Manufactures avec la collaboration de nombreux Ingénieurs et Professeurs Mécaniciens et Électriciens

Magnifique publication illustrée en TROIS VOLUMES RELIÉS Format 21 x 28 cm., renfermant 14 MODÈLES DÉMONTABLES de MACHINES MÉCANIQUES et ÉLECTRIQUES

On sait que depuis la guerre les industries mécaniques et électriques ont pris un essor formidable. Les grandes entreprises emploient un matériel perfectionné et d'innombrables ouvriers.

Parmi ce personnel de spécialistes une sélection judicieuse s'opère tout naturellement, car c'est le maître ouvrier habile et compétent que l'on recherche pour les travaux les plus sérieux de la fabrication.

Les Postes de commandes à l'atelier sont entre les mains des ouvriers instruits et actifs et c'est le Technicien qui devient le Collaborateur direct de l'Ingénieur et du Directeur. A ceux-là sont accordés les hauts salaires, le chômage leur est inconnu.

Il appert donc de ce qui précède que tous les Professionnels de la Mécanique et de l'Électricité doivent être à la fois Techniciens et Praticiens, afin d'être capables de résoudre les multiples problèmes d'ajustage, de montage, de mise au point et de fonctionnement des machines en construction; de connaître les phénomènes produits par le courant électrique, le calcul des résistances, les Dynamos, Alternateurs, Transformateurs, etc., et de prétendre ainsi aux emplois les mieux rétribués dans l'Usine qui les occupe.

A cet égard L'ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ en 3 gros Volumes reliés procurera à chacun, par l'étude attentive de ses divers Chapitres, toutes les CONNAISSANCES QU'UN TECHNICIEN doit posséder pour l'exercice de sa profession.

L'ouvrier à l'esprit vif et pénétrant ajoutera à ses qualités de travailleur habile celles si enviées de Technicien pour la partie dans laquelle il s'est spécialisé. Il pourra apprendre seul, sans maître, les différents sujets qui l'intéressent plus particulièrement.

Ce Magnifique ouvrage, dû à la collaboration de quinze Ingénieurs spécialistes instruits, qui ont écrit, chacun sur la question pour laquelle ils étaient les plus qualifiés, un traité complet, condensé, clair et pratique à la portée de tous, rendra d'immenses services à tous ceux qui le posséderont.

En examinant attentivement le résumé des chapitres détaillés ci-contre dans le plan général, on observera l'étendue, la variété et la richesse des questions traitées.

C'est un ENSEIGNEMENT Moderne et substantiel de tout ce qui concerne la mécanique et l'électricité; c'est une source inépuisable de leçons, de conseils, de renseignements qui profiteront à tous ceux qui le consulteront.

Les Constructeurs, les Ingénieurs, les Directeurs d'Usines, les Contremaitres, les Conducteurs de Travaux, les Mécaniciens, Électriciens, Automobilistes, Garagistes, élèves ingénieurs, etc., dans des cas qui demandent une décision rapide, seront heureux de trouver, dans cette Encyclopédie, la solution aux problèmes posés: Théoriques, Techniques, Pratiques.

L'ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ se compose de: TROIS FORTS VOLUMES reliés richement de 600 pages de texte environ chacun, imprimés sur deux colonnes, abondamment illustrés de plus de 4.200 dessins, bleus, clichés, schémas et de nombreux hors-texte en couleurs, impression sur papier de qualité supérieure, en caractères neufs d'une lisibilité parfaite, et dans ces Volumes sont encartés, aux chapitres auxquels ils se réfèrent: 14 MODÈLES DÉMONTABLES en couleurs de: Chaudière à Vapeur, Turbine à Vapeur, Locomotive (Pacific), Automobile (Panhard), Moteur d'Aviation (Renault), Avion de Transport (Breguet), Motoculteur, Le Dynamo, Accumulateur Industriel, Compteur, Tableau de Distribution, Le Mètre, Compteur d'Induction A. T. C. Le Téléphone.

Cette ingénieuse combinaison de Planches démontables permet à chacun: Professionnels, Techniciens ou Profanes, de se rendre compte, d'une manière parfaite, du fonctionnement de chaque machine et de la place qu'occupe chaque pièce dans le corps de la machine. La démonstration vivante vient ainsi au secours de la théorie et la mémoire retient beaucoup mieux et de façon plus durable quand

L'ŒIL A ENREGISTRÉ tous les détails des multiples organes des machines.

POIDS DE CHAQUE VOLUME: 2 kgs 500 environ

PAYABLES 20 FR. par mois



L'extrait de la Table des Matières ci-dessous permet de juger l'étendue et la richesse de documentation de cette Encyclopédie qui sera pour chacun un Guide judicieux et éclairé.

GRANDES DIVISIONS DU PLAN GÉNÉRAL:

MÉCANIQUE

CONNAISSANCES GÉNÉRALES.

1° Mesures des grandeurs: Longueur, Surface, Volume. Mesures de poids; calcul des poids: liquides, solides. Éléments de géométrie plane et de l'espace: Polygones, Triangles, Parallèles, Triangle et Trapèze, Circonférences, Aires, Courbes, etc... Géométrie descriptive, Point, droite, plan, conique, problèmes: Perspective cavalière, conique, Dessins et croquis industriels: tracés graphiques, projection, représentation des objets.

2° Éléments d'algèbre: Calcul algébrique, puissance d'un nombre, Calcul des expressions algébriques, Additions et soustractions, multiplications et divisions, Problèmes, Equations 1^{er} et 2^e degré avec problèmes et corrigés, Progression, Logarithme, Variations des fonctions, etc... Éléments de trigonométrie, Instruments à calculer, Règles et machines.

3° La Mécanique et les Phénomènes Physiques: La matière, le mouvement, Forces, gravité, mouvement composé, vibrations, pendule, Travail, énergie, puissance, résistance, problèmes. — Résistance des matériaux: extension, compression, flexion, torsion, voilement: applications à la construction des machines. — Hydraulique et statique des gaz: Eau, air, gaz, chaleur, dilatation, fusion, liquéfaction, énergie, Principe de Carnot.

LES MACHINES

Matériaux employés dans la construction des machines: Fer, fonte, acier, Haut fourneau, Puddlage, Usine, Bois, Cuir, Caoutchouc, Alliages, Éléments de machines, Assemblage, vis, filetage, écrous, boulons, goupilles, clavettes, rivets, etc... Arbres de transmission, résistance, calcul de flexion, torsion, Tourillons porteurs et intermédiaires, Accouplements, paliers, courroies, câbles, chaînes, poulies de transmission, Engrenages, friction, transformation du mouvement: Pistons, Coulisseaux, bielles, manivelles, volants, Tuyauterie, assemblages, joints, obturateurs à levée, à glissement, Lubrifiants et appareils graisseurs.

Les Moteurs modernes

1^{re} Partie. — Moteurs à vent: L'énergie hydraulique, Roues et Turbines hydrauliques, Pompes, Presses, Accumulateurs hydrauliques.

2^e Partie. — Moteurs thermiques: Chaudières: dimensions et systèmes, alimentation, Surchauffeurs, Foyer, Cheminée, Garnitures et appareils de sûreté, Contrôle, Réglementation, Machines à piston: distribution, régulation, Turbines à vapeur à action et à réaction, Différents types de Turbines, Condensation de la vapeur, Éjecteurs, réfrigérants, etc...

Moteurs à gaz, à air, à explosion: Description des moteurs, Essai des moteurs, Manomètres, compteurs, Calcul et mesure de la puissance des moteurs.

L'ATELIER

Fonderie, Forgeage, outillage, Boulonnerie, Chaudronnerie, Tuyauterie, Ajustage.

CE REMARQUABLE OUVRAGE EST INDISPENSABLE A TOUS

Ingénieurs et Constructeurs, Mécaniciens et Électriciens, Directeurs d'Usine, Contremaitres, Conducteurs de travaux, Tourneurs, Chauffeurs, Automobilistes, Garagistes, Elèves-Ingénieurs, etc., car il constitue le traité le plus complet qui soit paru à ce jour sur ces deux sciences importantes.

Livraison par Colis Postal à domicile. — Encassements par quittances présentées par la poste.

Bulletin de Souscription

Je soussigné déclare souscrire à l'Ouvrage en 3 volumes reliés dos cuir: Encyclopédie Pratique de Mécanique et d'Électricité au prix de 450 fr. que je m'engage à payer. A) Par versements mensuels de 20 fr., le 1^{er} à la réception de l'ouvrage et les suivants jusqu'à complet paiement. B) En trois versements avec 3% d'escompte, le premier de 145 fr. 50 à la réception des volumes, le deuxième de même somme un mois après, le solde deux mois après la réception de l'ouvrage. C) Au comptant avec 6% d'escompte à la réception de l'ouvrage complet, soit net 423 fr. Chaque souscription est majorée de 10 fr. pour frais de port et d'emballage et de 1 fr. par quittance pour frais de recouvrement.

Nom et prénoms..... Signature:
Qualité ou profession.....
Domicile.....
Ville.....Départ.....
Le.....193

Prêter le mode de paiement non choisi. Biffer le mode de paiement non choisi.

Librairie ARISTIDE QUILLET S. A. Cap. de 20.000.000 de fr. 278, Bd St-Germain, Paris-7^e

OU A SES REPRÉSENTANTS



Jean Riffaut habitait dans un hôtel rue François-Chinieux.



Les Halles de Limoges où l'on vit la victime avant sa disparition.



UN ÉTRANGE

RENTIER

Limoges (de notre correspondant particulier).

DANS la banlieue de Limoges, du côté d'Isle et d'Aixe, la Vienne est bordée de guinguettes où, le dimanche soir, les pêcheurs à la ligne s'attablent devant un plat de friture de goujons et une bouteille de vin gris. Elles sont discrètes, ces guinguettes. Elles se cachent derrière le rideau des peupliers frémissants dont les reflets tremblent dans l'eau vive de la rivière. Si discrètes, qu'elles sont l'habituel rendez-vous des « flâneurs de la Vienne » (c'est ainsi qu'on appelle les mauvais garçons de Limoges).

Entre deux airs de piano mécanique, assis dans l'ombre d'une tonnelle qui domine les rives du fleuve, ils échangent de troubles confidences, préparent un « coup », sans hâte et sans fièvre. Quelquefois, ils descendent sur la berge, regardent les pêcheurs, engagent adroitement une conversation à bâtons rompus, qui se termine souvent par une « tournée de vin blanc ».

Si le pêcheur est assez naïf pour se laisser prendre au jeu, cette aventure si banale aura, pour lui, une conclusion inattendue : son portefeuille changera de propriétaire.

Mais il arrive aussi que, deux jours plus tard, des bateliers hissent sur la berge un noyé, la gorge ouverte.

Ce fut ainsi que le fermier Gay fut tué en 1921. Il avait passé au bord de l'eau, en compagnie de joyeux garçons, l'après-midi d'un dimanche d'automne plein de douceur. On le repêcha une semaine plus tard. Il avait la carotide tranchée.

Ce fut ainsi, peut-être, que le mystérieux noyé du Val d'Enraud mourut : assommé et jeté à l'eau, après avoir été dévalisé...

■ ■ ■

A quatre kilomètres de Limoges, une vallée encaissée est bordée à droite par la route nationale Paris-Barèges, à gauche par une colline abrupte plantée de châtaigniers : c'est le Val d'Enraud. De la route, de sinueux sentiers tracés par les pas des pêcheurs descendent vers une prairie souvent inondée, toujours humide. En amont de cette prairie, la Vienne forme naturellement un bief dont les eaux dormantes, filtrées par une vanne, passent dans les cuves d'une papeterie. Lundi matin, à huit heures, deux ouvriers de cette papeterie, après avoir ouvert les vannes, en-

vaient avec de longs râteaux les feuilles mortes qui, portées par le courant, s'amas-

saient devant les grilles lorsqu'une résistance anormale surprit l'un d'eux. Il se pencha et poussa un cri d'horreur. Ce n'était pas des feuilles qu'il hâlait. C'était un cadavre dont la position dans l'eau était singulière. Il flottait debout, les bras écartés ; le haut du crâne, seul, émergeait.

Le noyé fut hissé sur l'étréot terre-plein de la vanne. C'était, pensèrent les deux ouvriers, un homme de soixante ans environ. Il était large et fort. Son visage avait une expression sereine. N'était une profonde et longue blessure sur le côté gauche du crâne, son aspect était celui d'un homme endormi.

Le corps fut transporté à la Morgue d'Isle et soumis à l'examen d'un docteur.

Auparavant, les gendarmes avaient fait l'inventaire des poches des vêtements du mort. Ils y avaient trouvé une paire de lunettes et quelques sous. Pas une pièce d'identité.

L'autopsie fit la preuve que la mort avait été provoquée par l'immersion. Mais il était d'autre part certain que l'homme avait d'abord été assommé.

Un peu avant l'autopsie, un hôtelier de la rue François-Chinieux avait, à la Morgue, reconnu le cadavre : — Cet homme, avait-il dit, était un de mes pensionnaires, M. Jean Riffaut, soixante-huit ans, cordonnier, né à Chinon (Charente), qui, venant de Châteauroux, habitait à Limoges depuis deux mois et demi.

Il ajouta : — C'était un brave homme, un homme tranquille, un rentier.

Munis de longs râteaux, deux ouvriers enlevaient les feuilles mortes qui avaient recouvert les grilles du bief.

Le mort identifié, les enquêteurs pensèrent qu'il serait facile, par des recoupements, par une vérification minutieuse de l'emploi du temps de Jean Riffaut pendant la journée de samedi et de dimanche (on l'avait vu pour la dernière fois à l'hôtel, dimanche matin), de résoudre l'énigme de sa mort.

En réalité, le mystère commençait et les inspecteurs de la brigade mobile de Clermont-Ferrand, appelés à Limoges pour l'enquête, allaient marcher de surprise en surprise.

Qui était Jean Riffaut ? — Un paisible rentier, avait répondu son hôte.

Mais le maire de Chinon parlait un autre langage.

Déserteur, Jean Riffaut s'était embarqué à vingt-quatre ans pour l'Amérique. Il y était resté trente ans sans jamais donner de ses nouvelles. A son retour des Etats-Unis, après un court séjour à Chinon, il était parti pour Alger. Six mois plus tard, il était à Bordeaux. En veine de confidences — ce n'était pas souvent — il avait dit à son hôte que, successivement, il avait habité Tours, Amboise, Châteauroux.

On eut l'impression que cet homme se sentait traqué. Par qui ? Quel secret dans son passé ?

Il était d'un naturel jovial. Mais il n'avait aucun ami. Il parlait peu et avec prudence. Il était méfiant, avare de mots. Si, par hasard, au cours d'une conversation, il s'abandonnait un peu jusqu'à prononcer ces paroles : « Lorsque j'étais en Amérique... », il s'arrêtait court, n'achevait pas la phrase commencée.

Sa vie était celle d'un homme routinier. Levé tous les jours à huit heures, il buvait un café et s'en allait. Il rentrait régulièrement à six heures du soir, mangeait une tranche de jambon, et se couchait.

Il ne recevait jamais de lettres. On pensait qu'il vivait de petites rentes. Un curieux lui avait, un jour, posé cette question indirecte :

— Vous, monsieur Riffaut, vous avez « de quoi » ?

Il avait haussé les épaules.

Une perquisition dans sa chambre n'apprit rien de nouveau aux enquêteurs. L'armoire contenait un peu de linge, quelques objets de toilette, un rasoir, une alène de cordonnier. Pas un papier, pas un reçu, pas un coupon de rente. La seule découverte inattendue — encore est-ce beaucoup dire — fut celle d'une collection du *Petit Parisien* soigneusement classée dans une grande valise.

Une nouvelle vint, de Chinon, éclairer un peu les enquêteurs. Riffaut avait une rente de 1.100 francs par an.

Il est certain — aussi modeste que fût son existence — qu'il dépensait beaucoup plus.

Tous les détails de cette vie — simple en surface seulement — appurent bientôt pleins de mystère.

Les inspecteurs de la brigade mobile, faute de précision sur la personnalité de la victime, tentèrent de reconstruire minutieusement son emploi du temps samedi et dimanche.

Mais, là aussi, ils trébuchèrent dans des trous d'ombre.

Samedi, Riffaut était parti de l'hôtel de la rue François-Chinieux à huit heures.

Le soir, à six heures, en rentrant, il dit : — J'ai passé la journée à Aixe.

Ce n'était pas vrai. Mais pourquoi ce mensonge puéril, ce mensonge absurde, si l'on songe que Riffaut n'avait pas l'habitude d'informer ses hôtes de l'emploi de son temps ?...

En réalité, il avait passé la journée dans un petit « bouchon » voisin des Halles, rendez-vous de clochards assez inquiétants. Il y avait déjeuné, y avait passé une partie de l'après-midi, seul, à sa table, devant une tasse de café.

On l'avait vu, à cinq heures et demie, aux Halles, devant l'éventaire d'une marchande de beignets. Il était rentré à son hôtel à dix-huit heures, comme d'habitude.

Le lendemain, il sortit de l'hôtel à huit heures et demie. Un garçon boucher le vit traverser les Halles, un peu avant neuf heures.

Ensuite, on perd sa trace... Les inspecteurs de la brigade mobile espèrent un moment la retrouver dans une des guinguettes du bord de la Vienne. En vain.

On les écoute poliment ; les « mauvais garçons », les clochards qui hantent les rives du Val d'Enraud firent cercle autour d'eux, silencieusement, et hochèrent la tête lorsqu'on leur parla de Riffaut.

Pourtant, c'est bien l'un d'entre eux qui, dans un petit café des Halles, a fait, parce qu'il était un peu ivre, parce que son secret lui brûlait les lèvres, cette confidence qui va pouvoir lui coûter cher :

— Quand je fais un « coup », il est bon !

Henri ANGER.

Les deux employés de la papeterie du Val d'Enraud qui découvrirent le cadavre



L'autopsie révéla que Riffaut (ci-contre) avait été assommé avant d'être jeté à l'eau où il mourut lentement.

A PRÈS mon article de la semaine dernière, je m'attendais à une petite réaction de mauvaise humeur de la part de deux ou trois personnes et, spécialement, de M. Bru, juge d'instruction, dont j'avais dit que son activité, louable en soi, était parfois un peu confuse. Oserai-je avouer que cette réaction, je l'espérais ; que cette offensive n'était qu'un appeau grossier ? Je pensais que, en défendant son enquête, M. Bru m'en révélerait quelques ressorts.

A la fois plus malin et plus courtois que moi, il n'a pas bronché. Et me voilà forcé de me faire l'avocat du diable, c'est-à-dire de divulguer, pour défendre M. Bru contre moi-même, les secrets d'une enquête que j'aurais voulu tenir de lui.

C'est que la fameuse loi sur la liberté individuelle, l'*habeas corpus* moderne, est loin d'être faite pour faciliter la tâche des enquêteurs dans une affaire criminelle, ni pour rendre plus souples les rapports entre des gens aussi différents de tempérament que le magistrat instructeur et les policiers.

Les premiers législateurs, dans leur sagesse, avaient fort bien réparti la besogne entre l'un et les autres. Les policiers sont lâchés à travers la société pour dépister, traquer et arrêter les criminels ; puis les amener au juge d'instruction qui, dans le calme de son cabinet, loin des passions et des tumultes, doit peser leur responsabilité. Le rôle des premiers réclame instinct, ténacité, vigueur ; celui du second : pénétration psychologique, science juridique, patiente persuasion.

Depuis qu'un policier a, par erreur, laissé quelque peu moisir un innocent en prison, toute cette belle organisation a été bouleversée. La nouvelle loi dit simplement que les policiers n'ont plus le droit de faire seuls des perquisitions. Ce rôle, capital dans une enquête criminelle, est désormais réservé au seul magistrat instructeur.

Le résultat est effarant. Finies les paisibles études de dossiers dans le demi-jour des bureaux du Palais ! Finies les patientes conversations avec les inculpés ! Le chapeau en bataille, des serviettes bourrées de papiers sous le bras, le juge court. Il n'a plus le loisir de pénétrer la psychologie d'une affaire, ni même le temps matériel de faire toutes les démarches qu'on attend de lui. Il brouille et gêne le jeu des policiers. Il est souvent vieux et peu entraîné à des exercices physiques. Tant pis ! Il faut qu'il dévale au fond de Vaugirard, remonte à Belleville, pénètre dans des caves, se hisse jusqu'à des greniers, force les portes des garnis pour que la liberté individuelle soit respectée en France !...

Qu'on imagine ce qui se serait passé si, la première nuit du crime du Palace, on avait identifié le marin comme étant l'assassin. Un coup de filet aurait été donné sur les hôtels de Montmartre, les garnis, les refuges habituels des malfaiteurs traqués. Mais, si la loi avait dû être suivie à la lettre, l'infortuné M. Bru aurait dû, lui-même, visiter tous ces hôtels, perquisitionner dans ces garnis. C'eût été une jolie salade !...

Actuellement, l'enquête sur le marin assassin consiste surtout à un long travail de vérifications et de triages. M. Bru ne peut pas passer sa vie dans les trains pour aller écouter les sornettes des braves gens de Périgueux, de Biarritz et du Havre, qui prétendent avoir vu l'homme au ciré noir et au profil anguleux. Discrètement, il dévolue ce soin aux autorités locales.

A Paris, il ne lui reste guère que M. Nicolesco, et il en profite ! Ce n'est, au fond, pas si maladroite. Ainsi, il ne quitte pas l'atmosphère de l'affaire. Il continue à pénétrer les habitudes du malheureux Oscar Dufrenne. Qui sait si, par hasard, au cours d'une conversation, le jeune secrétaire ne lui donnera pas un renseignement précieux, oublié jusqu'ici, ou jugé insignifiant ?

Cette longue parenthèse close, revenons à notre affaire au point où nous l'avions laissée.

Oscar Dufrenne passe tout le mois d'août dans le Midi ; il habite exactement à l'Hôtel Martinez, à Cannes, mais, de là, il rayonne sur toute la Côte d'Azur. C'est que, à chaque pas, il rencontre un ami ou un artiste qui a travaillé avec lui. Tous les soirs, on le voit au « Bœuf sur le Toit », le cabaret en vogue de Cannes, où Mistinguett montre ses indestructibles jambes. Il rit, il s'amuse comme à vingt ans. Parfois, il va jusqu'à Toulon boire le pastis chez Mayol. Après le pastis, il se hasarde en ville, va regarder, sur le quai Cronstadt, les chaloupes qui amènent à terre les cols bleus permissionnaires dont les bateaux sont ancrés dans la rade. Sa vieille tendresse pour les matelots aux yeux clairs et aux hanches minces y trouve une facile nourriture.

Avec la fin du mois d'août, la plus grande partie des estivants de marque quitte la Côte. Dufrenne rentre à Paris. Le 11, il repart pour passer vingt-quatre heures à Saint-Malo, dans la propriété d'un de ses amis.

Pourquoi ? On a dit que Dufrenne, dont

la trésorerie, ce mois-là, était un peu gênée, était allé demander un appui financier à cet ami, M. F..., qui est, lui aussi, un grand impresario parisien.

C'est improbable, et Oscar Dufrenne eût aussi bien demandé ce service à un aussi vieux camarade par téléphone ou par télégramme. La police a, au contraire, de bonnes raisons de croire que le directeur du Palace allait retrouver là quelqu'un qu'il avait rencontré dans le Midi, quelques jours auparavant. Nous allons revenir là-dessus.

Il rentre à Paris, le 12 septembre. Le jeudi 21, le marin assassin vient pour la première fois au Palace. (La semaine dernière, un lapsus m'a fait écrire : « Le dimanche 21, jour du crime. » Tout le monde a rectifié automatiquement. Le crime a eu lieu le dimanche 24). Donc, le jeudi 21, les ouvreaux du Palace aperçoivent pour la première fois le marin qui, le dimanche suivant, sera la dernière personne à être vue avec Dufrenne vivant.

Le lendemain, vendredi, Oscar Dufrenne rencontre un de ses amis qui a, lui aussi, plaisir à la fréquentation des jeunes gens, et lui dit d'un ton réjoui :

— Hier, j'ai « eu » un petit marin épantant !...

Ici, un doute se glisse dans l'esprit des enquêteurs. Si le directeur du Palace a voulu dire : « Hier, j'ai fait la connaissance d'un marin », les pistes de Toulon et de Saint-Malo tombent. Mais il est vraisemblable que Dufrenne a voulu dire qu'il avait passé un moment charmant avec quelqu'un qu'il connaissait déjà et qu'il était surtout heureux de revoir.

Par ailleurs, on ne voit pas très bien un simple matelot venant, seul, payer sa place dans un cinéma des Boulevards, aussi spécialisé, c'est-à-dire assez cher, pour voir un film qui n'avait aucune chance de l'intéresser. S'il est là, c'est qu'il *sait* y retrouver le généreux « client » qu'il a rencontré dans le Midi, le mois précédent, et peut-être revu à Saint-Malo le 11 septembre.

Toujours est-il que Dufrenne, à peine entré au promenoir, ce jour-là, va au marin comme à une personne qu'il connaît bien, et l'emmène dans son bureau où, entre autres choses, il lui donne le billet de faveur qui lui permettra de revenir le dimanche suivant.

Donc, sauf erreur grossière, l'aventure peut se résumer ainsi :

Au mois d'août, à Toulon, Dufrenne fait la connaissance du marin. Celui-ci doit aller dans le Nord, d'où il peut être originaire, en septembre. Dufrenne s'en souvient une fois rentré à Paris, va le 11 à Saint-Malo, retrouve son matelot dans l'atmosphère qu'on verra, et lui dit :

— Si tu as une permission pour Paris, viens me voir au Palace.

Le marin a sa permission, vient au Palace le jeudi 21. Dufrenne est ravi de le revoir, si ravi qu'il en parle le lendemain à un ami. Et il lui donne un rendez-vous fixe pour le di-

...Le matelot qui assassina Oscar Dufrenne est maintenant à bord d'un bâtiment et qu'il ne saurait échapper à la justice.

manche. Ce dimanche-là, à la suite d'une discussion, peut-être provoquée par une générosité d'Oscar Dufrenne jugée insuffisante ou décevante, le marin tue...

Naturellement, les policiers n'ont pas eu tous ces renseignements d'un coup. Dans le milieu spécial où ils enquêtaient, grande est la peur du scandale, et les bouches se taisent longtemps ou ne s'ouvrent qu'à demi. Ce n'est que peu à peu qu'ils ont construit, recoupements par recoupements, cette hypothèse, et c'est pourquoi l'enquête s'est étendue, amplifiée, par cercles excentriques.

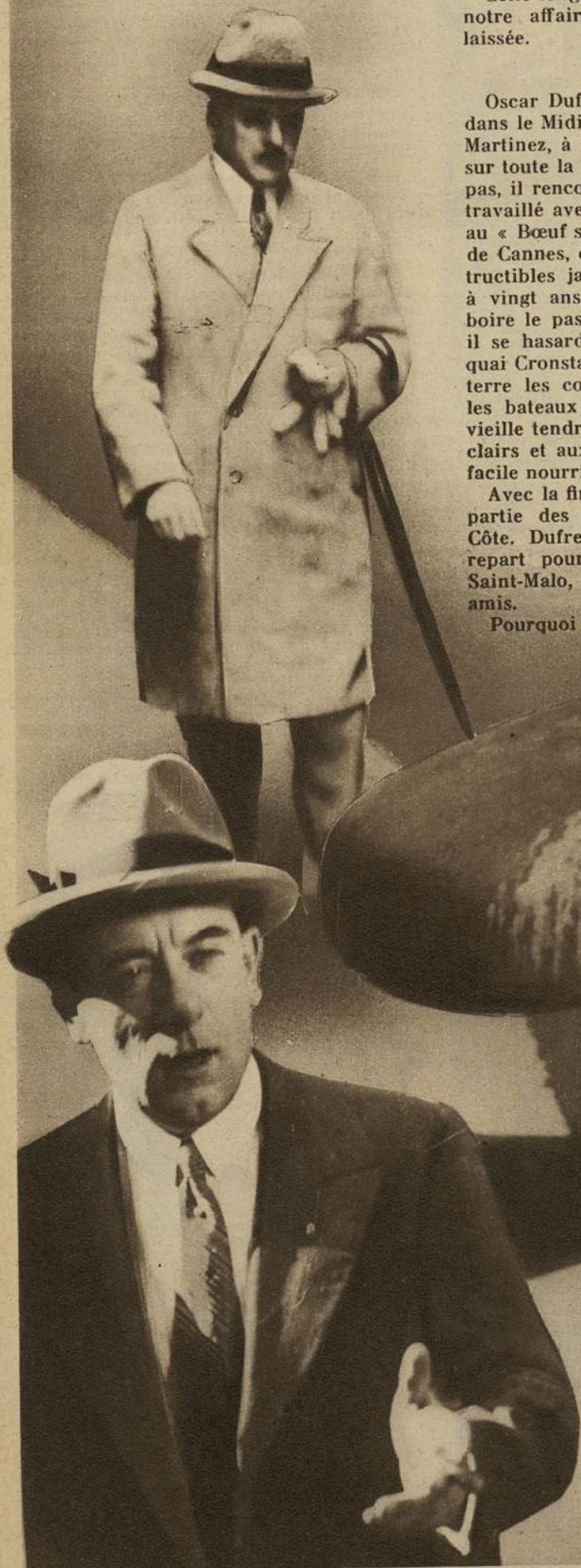
Pendant quelques jours, elle a été localisée à Paris, parce que la première, la plus légitime impression,

SUR

était que l'assassin appartenait au milieu des pédérastes professionnels, dont il y a une bonne quantité à Montmartre. Plusieurs des pistes qui furent suivies alors ne manquent pas de pittoresque. On faillit arrêter un malheureux chanteur de café-concert qui, d'ailleurs, a lui aussi des goûts spéciaux et qui chantait sur des scènes confidentielles, habillé en marin.

Un jour, M. Priollet reçut une lettre d'un pharmacien qui tient une grande boutique à un carrefour important de Montmartre, et qui reste ouvert toute la nuit. Il a pour clientèle principale toutes les prostituées de la Butte, et même les prostitués hommes. Dans sa lettre, il indiquait qu'il avait pour clients deux jeunes pédérastes qui, d'après leur signalement, devaient être mêlés au crime du Palace. Il réclamait une discrétion absolue.

Deux inspecteurs allèrent recevoir la déposition du pharmacien, une nuit, en grand mystère. Les deux jeunes gens furent identifiés. Pendant huit jours, on les épia, on les fit. Et cette filature permit de les arrêter sur le fait, un soir où ils commençaient de gambrioler une bijouterie, rue Nollet. Ils n'étaient pour rien dans l'affaire Dufrenne, mais le bijoutier doit au crime du Palace et au pharmacien de n'avoir pas été volé !...



L'enquête conjuguée de M. le Juge d'instruction Bru (ci-dessus, à gauche) et de M. Priollet (ci-contre), chef de la brigade mondaine, les a convaincus tous les deux que...

MARIN DU PISTE

d'une
une
suffi-

as eu
ans le
de est

A

leur quiétude, leurs chères habitudes, et leur souci de discrétion.

Pendant les premières semaines de l'enquête, les journaux ont parlé, parfois sur le ton de l'allusion et du mystère, parfois, au contraire, à grands fracas, des pistes de Saint-Malo, de Paramé, de Cancale, de Dunkerque, de Boulogne. De temps en temps, encore, un journaliste en mal de copie ou retardataire essaie de les relancer. Elles se résument, et même se confondent toutes, en une seule qu'on peut appeler : « de Saint-Malo ». On va voir que la piste personnelle était fautive, mais que l'atmosphère reste intéressante.

La Côte d'Émeraude, Saint-Malo, sont, depuis longtemps déjà, un séjour de prédilection pour les homosexuels. Bien malin qui dira pourquoi. C'est comme ça.

Le cul-de-sac de la cour La Houssaye semble être un réservoir inépuisable de jeunes marins aux mœurs faciles, un élevage de choix, où de vieux messieurs savent pouvoir venir choisir de tendres et passagers amis. La fameuse villa « La Bayadère », sur la digue, a, paraît-il, abrité quelques orgies rentissantes où un seul sexe était représenté. Oscar Dufrenne y venait, y était venu.

Et ces jeunes professionnels prennent là de fâcheuses habitudes. Ce n'est pas toujours strictement de leur faute. Près de Saint-Malo habite, par exemple, dans une somptueuse villa, un doux vieillard, M. S..., dont la sénilité neurasthénique ne saurait se passer de la compagnie de frais et forts garçons. Régulièrement, chaque quinze jours ou chaque mois, un nouveau matelot s'installe dans la villa, charme les soirées du vieillard, puis disparaît en emportant quelques milliers de francs, ou l'argenterie, ou des bibelots. M. S... ne se plaint jamais. Aussi sa réputation est-elle, dans le « milieu », considérable ! Les beaux gars de la marine se donnent l'adresse. Que l'un d'eux ait de graves ennuis d'argent, et un copain lui glisse aussitôt :

— Va donc chez le vieux S... C'est un bon !...

Le jour où, par hasard, M. S... trouvera qu'un de ses protégés exagère, et qu'il regim-

bera, peut-être lui arrivera-t-il malheur.

Dans la même atmosphère baigne la villa « Miramar », qui appartient à M. F..., l'ami d'Oscar Dufrenne. Les allées et venues de jeunes marins à la peau trop blanche y sont fréquentes.

Si le directeur du Palace y est venu le 11 septembre, c'est pour y voir un de ces pro-

fessionnels de choix, et s'il y est venu si vite, pour une nuit seulement, c'est qu'il savait qui il y trouverait. Tout cela est clair.

La police l'a aussi pensé, et a mis la main sur un habitué de la villa « Miramar », habitué aussi de tous les autres lieux de rendez-vous des pédérastes professionnels, et qui avait été, un temps, garçon de restaurant à Paramé, Georges C...

Longuement interrogé, d'abord par les gendarmes locaux, puis par les inspecteurs venus de Paris, Georges C... a été mis hors de cause. Il n'en est pas moins à peu près certain que le meurtrier d'Oscar Dufrenne est passé par Saint-Malo.

L'enquête s'étendit à vingt autres villes de province, à tous les ports de guerre où, sans donner des résultats précis, elle fit découvrir des détails savoureux. On suspecta un moment un prêtre orthodoxe, féru d'occultisme et d'archéologie, élève de Salomon Reinach !...

Les enquêteurs désiraient absolument entendre le témoignage d'un ami d'Oscar Dufrenne, le chansonnier Jean Sablon. Jean Sablon était à Cannes en même temps que le directeur du Palace, et on espérait qu'il pourrait donner une précision sur les rencontres que Dufrenne avait faites à Toulon. Or, Jean Sablon était parti pour les États-Unis, avec Ramon Novarro, au début de septembre. Il revint au début d'octobre. Les policiers craignaient avec raison que le chansonnier ne fût, à l'arrivée à Cherbourg, accaparé par ses amis, et que son témoignage devienne difficile à recevoir, qu'il soit même faussé. Aussi deux inspecteurs s'embarquèrent-ils sur une vedette et partirent-ils en mer, à la rencontre du paquebot *Lafayette*. A vingt-cinq milles en mer, ils l'atteignirent, montèrent à bord en voltige, s'enfermèrent avec Jean Sablon, et prirent tranquillement sa déposition qui, d'ailleurs, ne révéla rien de sensationnel.

Maintenant, la police attend. Le filet est tressé, d'où le marin ne peut, théoriquement, sortir. Chaque jour, des centaines de lettres, de rapports, permettent de nouveaux recoupements. Toutes les administrations maritimes, tous les ports, tous les dépôts de marins, tous les navires de guerre, transmettent des indications ou le résultat d'un triage méthodique. La police est en possession actuellement du signalement de sept mille marins dont la taille est supérieure à 1 m. 72. La Sûreté Générale a mis toutes ses brigades sur pied.

Le juge d'instruction, M. Bru, continue à fouiller les milieux spéciaux de Paris. Mais il sait bien que c'est un garde-champêtre, un douanier, un commissaire de police local qui, un jour, mettra la main sur l'épaule du marin assassin.

Paul BRINGUIER.

Chaque soir, au « Bœuf sur le toit », le cabaret en vogue de Cannes, Dufrenne retrouvait de joyeux convives.



On apprit que l'empereur du music-hall s'était rendu à Saint-Malo où il avait été l'hôte de la villa « Miramar » (ci-contre).



Le garde de la villa « Miramar », M. Roujon, interrogé par le brigadier-chef de gendarmerie Lecouvey, de St-Malo.



Oscar Dufrenne se rendait souvent à Toulon, où il prenait plaisir à voir évoluer, au « Dancing bleu », des marins jeunes et sveltes.



DIVERS FAITS



Germain Dallus (ci-contre) et (ci-dessous) sa fiancée, Juliette Clermont.

LA "DÉROUILLEE"

Rodez (de notre correspondant particulier).

Un homme mystérieux le frappa d'un gourdin, ou d'une branche d'arbre, tandis qu'il roulait à bicyclette. Germain Dallus tomba à terre, puis se releva, gagna le bois ; il es-

saie de s'y perdre, mais, sous la douleur de sa première blessure, sans doute tomba-t-il de nouveau. Alors, son agresseur l'acheva...

Ce fait divers, en apparence banal, s'entoure de circonstances telles qu'il provoque une immense émotion, dans une région peu accoutumée aux assassinats.

Germain Dallus était fiancé avec une charmante paysanne, mais il n'avait pas encore obtenu l'agrément définitif de son futur beau-père, M. Clermont. Tout ce qu'on sait de lui, avant le crime, c'est qu'il passa l'après-midi du dimanche 5 novembre au cabaret de l'aubergiste Roucans, qu'il dina le soir dans la famille Clermont, et qu'il devait, le lendemain, en compagnie du

père Clermont, aller à la foire d'Aurillac. Après le dîner, ils se rendirent au cabaret, burent un dernier verre, puis, vers dix heures du soir, Germain Dallus s'en fut. Il devait mourir peu après...

Bien des hypothèses ont été émises à la suite de ce crime : l'existence d'un jaloux qui convoitait la fiancée de Germain Dallus, aurait voulu supprimer son rival, est une de celles qui ont été retenues. Quant aux autres... l'enquête en décidera, vraisemblablement...

Tout ce qu'on remarque, c'est que c'était la première fois que Germain Dallus était invité par son futur beau-père et que, pour la première fois aussi, il s'enhardit à prendre publiquement sa fiancée par la taille...

Quelqu'un en prit-il ombrage ? Il est, dit-on, aux confins du Rouergue, une étrange et surprenante tradition. Un Rouergat chenu nous la conta, comme nous nous entretenions avec lui de l'assassinat...

Un jeune homme d'un village voisin courtise-t-il une fille de l'endroit ? Il arrive que les prétendants évincés et leurs amis l'attendent au clair de lune et lui infligent une sévère correction pour le punir de son audace. C'est la vengeance des mâles dédaignés, la « dérouillée », dit-on, comme si l'affreux argot de Paris avait atteint déjà ces rudes campagnes...

Germain Dallus a-t-il succombé à l'une de ces entreprises ?

Déjà, à Ginolhae, le soir, tandis que filles et garçons dansent au son de la cabrette, de l'accordéon et des grelots, on se murmure un nom, des noms... Mais que ne racontet-on pas, dans les villages où le crime a passé ?

On a signalé à la police mobile, accourue, le cas d'un jeune homme du pays qui a gagné Paris peu après le meurtre. Mais sans doute n'est-ce qu'une coïncidence. Plus sérieuse paraît être une accusation anonyme, à qui la police répond aujourd'hui par la voie des journaux, invitant l'accusateur à se faire connaître, lui promettant un strict anonymat.

Nul, en tous cas, n'ose maintenant se hasarder dans la sapinière tragique. Et Juliette Clermont pleure...

S. B.

LE MYSTÈRE DE VIGNES

Pau (de notre correspondant particulier).

ONNAITRONS-NOUS jamais le mystère de la mort de l'institutrice de Vignes ? On avait arrêté, peut-être un peu tôt, un jeune Béarnais, cultivateur, contre qui on avait retenu des charges desquelles la Chambre des mises en accusation vient de faire justice.

André Duperré est libéré.

L'eût-on d'ailleurs fait comparaître devant la Cour d'assises que son acquittement apparaissait certain, tant étaient faibles les accusations qui lui avaient fait connaître le cauchemar de la détention préventive.

Il a retrouvé la modeste ferme au toit d'ardoises d'où on l'avait arraché, une vieille mère qui l'attendait, des amis qui ont cru en lui.

— Je ne pensais pas, a-t-il déclaré au retour à M^r Verdenal, d'obtenir l'éclaircissement de son client Armand Duperré.

M^r Verdenal (ci-contre) dut employer toute son activité pour...



AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remèdes WOODS, 10, Archer Street, (219 TY) Londres W 1

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane

Fr. 40 - Fr. 37 - Fr. 30

affranchir lettres 1.50 cartes post. 0.90

100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

CONCOURS 1934 Secrétaire près les Commissariats de POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7.

Aimez-vous les romans policiers ? Si Oui. Retenez chez votre libraire... celui de la collection OMBRE ET LUMIÈRE paraissant tous les jeudis

Le Roman Complet 0^{fr}50

DÉJÀ PARUS : Fratricide. — Les Bourreaux espions. — La mort sans nom. — L'autocar infernal. — On a volé M. Dehler. — La Vengeance de Pespion. A PARAÎTRE : Le dossier 3.047. — Du Sang sur les marches. — Le Crime de Belgravia. — L'Écorché de l'avenue Montaigne.

Ch. PLON, Éditeur, 63 bis, rue du Cardinal-Lemoine, Paris.

Un médecin guéri par ses malades

C'est sur leurs conseils qu'il se mit à prendre des Sels Kruschen

« Aujourd'hui, écrit-il, j'en prescris très souvent »

Un médecin guéri par ses clients, c'est une histoire peu banale. Elle est racontée tout au long par ce médecin lui-même dans l'authentique lettre suivante, dont l'original est visible aux bureaux de Kruschen :

« Je prends mon second flacon de Sels Kruschen, et je vous avoue avoir trouvé un réel soulagement. J'avais souvent des crises de lumbago et suis de tempérament neuro-arthritique. J'ai eu un grand-père goutteux. De plus, je suis affligé de cinquante-trois printemps !

Bref, sur le conseil de clients (c'est peu banal pour un médecin !), j'ai pris des Sels Kruschen. Lors d'un temps froid et pluvieux, j'ai senti mes douleurs lombalgiques revenir. J'ai un peu forcé la dose de sels : ma crise a été douloureuse deux jours, elle m'a un peu gêné cinq à six jours, et ce fut tout. D'habitude, j'en avais pour un mois à marcher plié en deux, avec une canne. Comme état général, je me sens beaucoup mieux ; j'ai plus d'appétit, plus de facilité pour le travail et moins de fatigue générale. Je suis donc enchanté et je prescris très souvent des Sels Kruschen à mes clients. » — D^r H...

L'explication de l'efficacité des Sels Kruschen dans le cas d'affection d'origine arthritique est fort simple : les Sels Kruschen dissolvent les cristaux pointus et tranchants d'acide urique, puis ils obligent les reins à chasser hors du corps ce dangereux poison. Le mal disparaît ainsi avec la cause.

Vous pouvez vous procurer des Sels Kruschen chez n'importe quel pharmacien. Le flacon coûte 9 fr. 75 ; le grand flacon (suffisant pour 120 jours), 16 fr. 80.

L'AVENIR DÉVOILÉ par l'astrologue scientifique. Mme de BRIEU vous étonnera par l'exactitude de ses prédictions. Tous les jours de 2 à 7 h., sauf dimanche. Par correspondance 20 fr. 50, enveloppe. Date naissance, 43, rue de Lyon (2^e ét.), Paris. Métro Bastille.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 EL), Londres W. 1

Vient de paraître dans la Collection "A ne pas lire la nuit"

Le cadavre dans l'allée verte par Paul Darcy

L'homme qui était moi par Charles de Richler

Les crimes de l'homme sans bras par J. Jefferson Farjeon

Les doigts du fantôme adaptation par Maurice Dekobra

Tous des romans policiers inédits Chaque volume 6 fr.

LES ÉDITIONS DE FRANCE

la Timidité EST VAINCUE EN QUELQUES JOURS

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé à pli fermé, outre 1 fr. en timbres. Ecrire au Dr. V.D. Fondation RENOUAN, 12, rue de Crimée, Paris.

VOS SEINS

Sont-ils insuffisants ? Trop Gros ? Tombants ? Écrivez-moi en toute confiance, n'envoyez pas d'argent, je vous ferai connaître gratuitement, simple recette à faire vous-même, le secret. Quelque soit votre âge vous obtiendrez vite des seins bien fermes et beaux. Joindre 1 fr. en timbre pour réponse confidentielle très discrète. Mme A. E. Marié, 75, Rue de Flandre.

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Vous ne devez pas craindre de savoir la VERITE sur VOTRE VIE

Le célèbre professeur SIRMA vous guidera dans la vie et vous dira comment faire pour obtenir ce que vous désirez. Nombreuses sont les personnes qu'il a déjà conduites au succès et au bonheur. Son pouvoir de lire le passé et l'avenir est merveilleux. Il donne des conseils utiles et précis concernant la santé, les affaires, les ennuis. Il vous aidera à vous faire aimer par la personne qui vous est chère. Vous connaîtrez vos vrais amis, les spéculations, les héritages que vous réaliserez et vous triompherez de vos ennemis. Laissez-le faire votre bonheur maintenant, car il ne sera qu'une fois dans votre vie. Pour profiter de cette occasion unique, envoyez-lui tout de suite vos nom, prénoms et date de naissance, écrits de votre propre main. N'attendez pas plus tard, ce sera peut-être trop tard. Adressez votre lettre au Professeur N. SIRMA, 3, rue Guillamot, Paris (12^e). Joindre deux francs en timbres-poste pour les frais d'écritures.

HAUT LES MAINS !

3.600 briquets forme brownring, sacrifiés à 22 francs. Envoi contre remboursement. NIVE-LON, P. R. Bureau 50, Paris.

FERMIERONGI



AVEC le procès Sarret s'achève une des affaires les plus étonnantes, les plus grandioses du mémorial criminel. Complexe, éclairant des passions inhumainement humaines, rassemblant une effrayante collection d'acteurs, sordide et immense, elle aurait tenté Balzac.

Sur la psychologie générale du procès d'Aix, on a tout dit et, ici même, avec son grand talent, Mac Orlan. Il y a pourtant quelque chose qui n'a pas tenté les chroniqueurs, qui ne pouvait pas les tenter. C'est l'ombre de l'organisation patiente, méthodique, j'allais dire scientifique du crime, poursuivie pendant des années sans encombre, sans que la société soupçonne seulement qu'il y a eu, qu'il y aura crime : c'est l'ombre énorme du crime ignoré.

Sarret est dans sa région homme considérable. Il est avocat, il fait de la politique, il a été candidat contre le président de la Chambre des députés. Il tue, il vole paisiblement, depuis des années, et aucune trace de crime n'apparaît. Il loue, il y a plus de dix ans, une villa à un ancien fonctionnaire colonial. Celui-ci, en revenant de voyage et en reprenant possession de sa maison, y trouve des taches, des traces à ce point suspects qu'il en parle à la gendarmerie.

Un officier visite la villa, ne voit rien, ne sent pas l'atmosphère de mort et fait cependant un rapport de cinq lignes qu'il envoie administrativement à la Sûreté marseillaise. Celle-ci répond par une note ironique :

— Vous rêvez, gendarme ! Le locataire était l'honorable M^e Sarret.

Ainsi, la justice avait par hasard eu une chance de découvrir le voile sanglant et elle avait laissé passer l'assassin. Il fallut que le hasard, décidément têtue dans cette affaire, lui permit de s'alarmer sept ans plus tard sur la tentative d'escroquerie à l'assurance Magali Herbin, pour que la véritable personnalité de Sarret apparaisse, pour que la pitoyable Catherine s'effondre et parle.

Deux personnes, Chambon et sa maîtresse, proprement et simplement volatilisés, Magali Herbin, peut-être ; les premiers maris des sœurs Schmidt, qui sait ; d'autres encore, assassinés sans qu'aucun soupçon soit éveillé. Des compagnies d'assurances, pourtant par expérience méfiantes, escroquées de plusieurs millions. Dix personnes complices ou compromises. Et il a fallu à la formidable organisation de défense de la société dix ans, deux hasards miraculeux, et les remords tardifs d'une femme aux nerfs cassés pour découvrir le crime et le poursuivre.

Moi, je trouve ça affolant. Les statistiques indiquent chaque année une moyenne à peu près constante de crimes durement châtiés ; une autre moyenne, trop forte, malgré les efforts de la police, des crimes impunis. Je suis sûr que ces chiffres-là ne sont rien à côté de cette chose immense, complexe, redoutable, qui s'appelle le crime ignoré ? Le coup de revolver mortel dans la rue, la bijouterie attaquée, soit. Mais combien de vies, combien de bonheurs sont engloutis sans bruit dans l'égout des passions humaines, au milieu de l'inconscience ou de l'indifférence générales ! Combien de gens vivent respectés, honorés, aimés par un honnête famille, et qui ont le cœur lourd d'un secret terrible, qui dorment avec un fantôme sanglant au pied de leur lit ?

Combien d'honorables M. Landru, d'honorables M. Sarret qui n'ont pas eu de « fissure », « d'accident », vivent autour de nous ?

■ ■ ■

Faire un article sur ce sujet ressemble à une gageure, puisque le principe même du crime ignoré est de ne pas offrir d'exemple. Mais on le sent : il est toujours là, impalpable,

puissant comme les secrets divins de la vengeance, de l'amour, du désir.

Il y a quelques jours, à Paris, des ouvriers, en démolissant une vieille maison, ont découvert un squelette muré dans un ancien placard. Entendez un placard creusé dans l'épaisseur d'une muraille. Un homme y a été enfermé ; on a fermé, cimenté sur lui, au lieu de la porte de bois habituelle, une cloison de briques, et il est mort debout, de faim ou d'asphyxie, après des jours d'agonie. La cloison avait été repeinte, recouverte d'un innocent papier à fleurs. Personne n'avait dû s'inquiéter de la disparition de l'homme. Ses assassins ont dû mourir tranquilles. Tout cela doit remonter à un demi-siècle. La justice est maintenant impuissante à retrouver même l'identité de cette victime, à reconstituer une image de l'effroyable drame.

Il arrive assez souvent, d'ailleurs, qu'on découvre des restes humains, des ossements dans des égouts, des caves ou dans des forêts, sous les broussailles. Os blanchis, vieux, oubliés. Accident, suicide, crime ? Il est trop tard pour chercher à le savoir.

Un vieux médecin de campagne m'a un jour raconté une histoire dont il a été le héros et qui le poursuit comme un vague remords.

Cela se passait dans le centre de la France, près de Clermont-Ferrand. Il y avait dans la région un château qu'habitaient un gentilhomme campagnard et sa femme. Lui était une sorte de brute, vieux sanglier, mieux fait pour vivre en solitaire. Elle, de vingt-cinq ans sa cadette, était belle, triste et dolente. Il y avait encore dans ce château une sorte de gouvernante assez jolie, intrigante, qui était devenue la maîtresse du barbon. Et encore le fils de celui-ci, né d'un premier mariage, un garçon de vingt ans, nerveux et passionné, follement amoureux de sa belle-mère. On imagine l'atmosphère dans laquelle vivaient ces quatre personnes.

Un matin, le médecin fut en hâte appelé au château, où il trouva des mines de catastrophe. La châtelaine avait été trouvée morte dans son lit.

Le médecin l'examina. Elle était normalement couchée, le visage calme, son abondante chevelure noire éparse sur l'oreiller autour de la tête. Aucune trace suspecte. La vie dans ce corps fragile s'était brusquement arrêtée.

Dans la chambre, le mari, le beau-fils, la gouvernante se taisaient, effondrés, en regardant le docteur achever son examen. Il déclara que la mort devait être due à une crise cardiaque foudroyante.

On enterra la châtelaine dans le caveau de famille. Deux ans après, le veuf épousa la gouvernante.

Dix ans passèrent. A ce moment-là, on eut besoin, pour enterrer des parents, des collatéraux, dans le caveau de famille déjà complet, de faire de la place en « réduisant », selon l'épouvantable expression des techniciens des pompes funèbres, les corps anciens.

On retira les cercueils, on les ouvrit, on rassembla les pauvres ossements dans des cercueils deux fois plus petits.

Le vieux médecin de la famille était là. Quand on ouvrit le cercueil de la châtelaine, il se pencha vers le squelette et soudain tressaillit. Le crâne portait au-dessus de l'oreille un petit trou net, reconnaissable, le trou fait par une balle de revolver. Feignant d'aider à la sinistre besogne, il prit le crâne et entendit le bruit de grelot que faisait à l'intérieur la petite balle d'acier qui, tirée à bout portant, n'était pas ressortie. La chevelure épaisse de la morte avait dissimulé aux yeux du médecin, le jour de la mort, la fine blessure d'où un peu de sang avait perlé, perdu lui aussi dans les cheveux.

Il y avait eu crime. Mais qui avait tué ? Le mari, jaloux, la gouvernante ambitieuse, l'enfant amoureux ? Dix ans avaient passé. Le médecin reposa sans un mot le crâne de la triste victime dans son nouveau cercueil et garda le secret.

On a parlé aussi, il y a quelques années, de ce drame de la montagne. Quatre alpinistes tenus ensemble par des cordes montaient le long d'un glacier. Le dernier glissa, tomba dans un précipice, encore suspendu par la corde qui le liait aux autres. Mais ceux-ci, agrippés à leurs piolets, ne pouvaient soutenir ce poids. Ils allaient céder, rouler à leur tour dans l'abîme. Alors l'avant-dernier, le propre frère du maladroit, se retourna et coupa d'un coup de piolet la corde où était pendu son frère, le sacrifiant pour sauver les trois autres.

On l'interrogea, et la justice s'aperçut alors qu'il héritait du frère ainsi tragiquement disparu et que, d'autre part, il le jaloussait ouvertement.

Y avait-il eu crime ? Au fond de son cœur, l'héritier avait-il coupé la corde vraiment pour sauver les autres ou pour se débarrasser du frère gênant ? Quel avait été le moteur de son réflexe ? Et le savait-il lui-même, peut-être ?

La question n'a jamais été résolue. La justice a abandonné l'affaire.

Vieilles tantes mortes lentement entourées des soins vigilants de leurs héritiers, maris gênants, femmes infidèles qui meurent d'accidents bizarres, tasses de mauvais café amoureux-ment préparées par de vieilles filles au cœur séché, combien de crimes ignorés !

F. DUPIN.



NE vaste cave s'étendait sous le magasin de Jérémie-le-Fripiér. Par l'étroite échelle scellée dans le sol cimenté, nous descendîmes l'un après l'autre.

De nombreuses lampes éclairaient une sorte de long boyau dont les parois étaient garnies d'immenses casiers.

Le juif semblait savourer ma stupeur. Il rit de son éternel rire silencieux, tout en frottant, l'une contre l'autre, ses mains osseuses.

— Venez, dit-il en m'entraînant. Nous marchions. Au passage, Jérémie me désignait les bidons plats entassés sur les rayons des casiers. Il énonçait des dates impressionnantes, des noms de liqueurs célèbres, des marques d'alcool connues. Tous les vieux vins de France se trouvaient là. Ils avaient échangé leurs bouteilles poudreuses pour des flacons plats.

Cette cave était un royaume dont Jérémie-le-Fripiér était le maître. Le petit juif minable, qui vendait au rabais des stocks de vêtements, dont la clientèle se recrutait parmi les dockers miséreux et les pêcheurs fleurant le goudron et la marée, commandait à tous les bouteilleurs du Havre et traitait directement avec les gangsters de New-York et de Chicago.

C'était sur cet être au corps malingre que toutes les organisations de bootlegging qui s'étaient montées de l'autre côté de la Grande Mare avaient les yeux fixés. C'était lui qui passait les commandes aux grandes maisons de spiritueux françaises. C'était lui qui organisait les expéditions nocturnes. C'était lui qui commandait aux nombreux bouteilleurs qui hantaient les quais du Havre, les « tentes » de la Transat et les rues du quartier Saint-François.

Cette nuit-là, je devais assister à l'une de leurs opérations.

Les trois complices du roi de l'alcool avaient enfilé de longues blouses blanches. Dans un coin de la cave, il y avait des sacs soigneusement cousus. Dans les étuis de toile solide étaient serrées de nombreuses bouteilles d'alcool.

La marchandise fut montée à dos d'homme jusque dans la cour, petit champ de bitume écrasé sous la masse branlante des vieilles maisons qui l'entouraient. Trois voitures à bras se trouvaient dissimulées sous un hangar. Dédé-Mannekenpiss, Milo-le-Florentin et Tête-en-Bois les chargèrent. Puis ils couvrirent la cargaison de monceaux de papier, placèrent sur un coin un tonneau rempli de colle de pâte dans laquelle trempait un long pinceau. Ainsi, les trois hommes offraient l'aspect d'innocents colleurs d'affiches.

Surpris, je demandai à Jérémie-le-Fripiér :

— Mais pourquoi ce déguisement ?
— Pour passer inaperçu ! me répondit-il.
En route. Silencieusement, on avait ouvert le portail. L'une après l'autre, les voitures

PÈGRE DES M

s'éloignèrent dans la rue en sautant sur les pavés inégaux.

— Si le cœur vous en dit, me dit le petit juif en me tendant la main. Suivez-les !... Prenez part à l'opération.

Derrière moi, les lourds vantaux de bois se refermèrent. J'entendis les pas du fripiér s'éloigner. Puis ce fut le silence.

Les trois compagnons de Jérémie avaient tourné au coin du quai des Casernes. Je courus pour les rattraper.

Nous avions franchi le pont Notre-Dame. Le Royal-Bar dormait, toutes lumières éteintes. Le bassin du Roy étalait son miroir de nuit et de mystère. Soudain, à l'angle de la rue Saint-Jacques, déboucha un groupe d'agents cyclistes. Les « hirondelles » passèrent à côté de nous, sans nous jeter le moindre regard soupçonneux.

Quai de Southampton. Dans les hangars, les docks à charbons, quelques ombres se mouvaient... Les petits cargos qui ramenaient le charbon et le coton d'Angleterre se préparaient à reprendre, à l'aube, le chemin de la mer. Les chaudières étaient sous pression. On garnissait les soutes de charbon. On entassait dans les cales les ballots de marchandises.

Le vent du large qui montait avec la marée balayait la place Guynemer. Les phares des digues jetaient spasmodiquement leurs éclairs jaunes sur un ciel d'encre.

Nous étions arrivés. Il faisait froid. Je relevai le col de mon manteau de cuir et m'abritai derrière un muret de pierres.

Au bas du quai, un bateau de pêche sem-

blait abandonné. Sous la lumière diffuse qui tombait d'un haut lampadaire dont le globe dansait sous les coups de poing de la bise, j'apercevais le plancher du navire où les rouleaux de cordes semblaient des serpents endormis et les filets étalés des toiles d'araignées géantes.

Milo-le-Florentin, par l'échelle de fer dont les barreaux rouillés se cramponnaient au mur gluant de lichen, descendit sur le pont. Il frappa contre une écaille. Un hublot ouvrit son œil jaune et rond.

Quelques secondes plus tard, le capitaine apparut. Il était en bras de chemise. Ses petits yeux, pleins de sommeil, clignaient dans la masse énorme d'un visage fripé.

Milo échangea quelques mots à voix basse. Et aussitôt commença le déchargement des carrioles.

Rapidement, les trois hommes, chargés des lourds bidons d'alcool qu'ils manipulaient avec précaution, s'engouffrèrent dans l'étroit escalier qui plongeait en lame aigüe dans le ventre du navire.

Une lampe à pétrole fichée dans la cloison de bois se mirait dans l'ovale d'un miroir. Sa lumière fauve découpait en contours précis les silhouettes des porteurs.

Le capitaine, en baillant, assistait à l'em-

barquement de la marchandise, tout en notant sur un carnet le nombre des « saucissons » et la qualité des alcools.

Il y eut plusieurs allées et venues. Puis, après avoir souhaité « bonne nuit » au capitaine, Milo-le-Florentin, Dédé-Mannekenpiss et Tête-en-Bois reprirent le chemin de la rue du Grand-Croissant. Sur les pavés troués d'ornières, laqués d'humidité, les trois voitures à bras sautaient joyeusement.

Une heure plus tard, nous nous trouvions attablés, les trois complices de Jérémie-le-Fripiér et moi-même, dans un petit bistrot de la rue Molière. La nuit tirait à sa fin.

Aux Halles Centrales, toutes proches, c'était la grande activité matinale.

Je n'avais pas adressé la parole à mes compagnons durant notre retour rapide vers le hangar du fripiér.

Pourtant, la curiosité me possédait. Je voulais savoir quel était ce bateau sur lequel nous avions pris pied tout à l'heure. Vers quelle destination il devait cingler au lever du jour. A qui était destinée la cargaison que nous avions dissimulée dans les entreponts, sous l'œil complice du capitaine.

Mais, devant l'air maussade des bouteilleurs, je n'avais pas osé rompre le silence.

Maintenant, devant la soupe fumante où mijotaient des oignons rousis, devant les crevettes qui luisaient de tout l'éclat de leurs cuirasses roses, devant les bouteilles de vieux vins que j'avais fait monter de la cave, j'osai poser enfin cette question qui, depuis une heure, revenait sans cesse à mon esprit.

— C'est un bateau de Terre-Neuvas, me dit Milo-le-Florentin. Nous ne faisons plus guère le trafic par le truchement des grands paquebots. C'est devenu trop dangereux. Avec la création des postes de surveillance à bord des navires à quai, avec les rondes incessantes des douaniers sur les ports et dans les bassins, avec les moyens perfectionnés mis maintenant à la disposition de la police de la mer, l'embarquement est devenu difficile.

« A New-York, les « pier » sont surveillés. Les douaniers américains, sans pitié quand ils ont un *coll* dans les mains, n'hésitent pas à tirer sur les bootleggers audacieux qui, filant en barque sous les pontons, viennent prendre livraison de la marchandise.

« Maintenant, le trafic entre le Havre et l'Amérique se fait par Terre-Neuve. C'est plus sûr pour nous. Nous nous mettons en relation avec le capitaine des bateaux de pêche prêts à partir pour les bancs d'hiver. Aucune loi n'interdit d'embarquer de l'alcool.

« C'est uniquement à cause des fortes amendes que la Compagnie Transatlantique devait payer à la douane américaine, chaque fois qu'une bouteille d'alcool était saisie, que la lutte fut ouverte contre nous. La Compagnie Transatlantique a réussi à mettre dans son jeu les douaniers, car il est évident qu'à la longue le trafic nocturne des bouteilleurs constitue une atteinte à l'ordre social.

— Que ferez-vous, demandai-je, lorsque la loi de prohibition cessera d'être en vigueur dans les Etats-Unis ?

Placide et souriant, le capitaine du morutier tendait les mains aux bouteilleurs qui lui passaient, un à un, les bidons remplis d'alcool.

Au bord du quai, sur les pavés laqués de pluie, les rois de la fraude faisaient la chaîne.



MER

Milo hoch la tête.

— Il nous restera toujours la Norvège. L'alcool y est formellement interdit. Mais jamais la contrebande avec ce pays n'atteindra les proportions de celle que, depuis dix ans, nous faisons avec l'Amérique.

A ce mot de Norvège, Tête-en-Bois parut s'évader des fumées pesantes de l'alcool et nous confia quelques souvenirs.

— J'ai fait, pendant trois ans, le voyage du Havre aux Iles Lofoden, à bord d'un chalutier. Nous allions pêcher la morue que nous entassions durant des semaines dans les cales à sel. Six mois de cette vie-là parmi la saumure ! Nous revenions tannés comme de vieux cuirs par le vent, le froid, le sel et les embruns.

« Mais la pêche ne rapportait guère. Il ne fallait pas compter s'enrichir à ce métier de chien. Dame ! Après avoir travaillé comme des forçats, dans la solitude, contre les éléments, après s'être crevé des journées entières à tirer le poisson de l'eau, à le saler, à l'empiler dans les caisses, nous trouvions, à notre retour, des cours, aux Halles, si bas que notre cargaison payait à peine nos frais d'expédition.

« C'est alors que certains capitaines se mirent à faire de la contrebande d'alcool. Tout l'équipage, du capitaine au moussillon, était dans la combine. On embarquait clandestinement les fûts. Le capitaine faisait des trucs pour sortir le chargement du port.

Ce fut Milo-le-Florentin qui m'expliqua quels étaient ces « trucs » dont parlait Tête-en-Bois. Le Breton, en effet, s'exprimait d'une langue pâteuse. Le sommeil et l'ivresse venaient éteindre de nouveau son regard.

— Tu comprends, me dit l'Italien, me tutoyant pour la première fois, le gouvernement français ne voit aucun inconvénient à la sortie de l'alcool. Mais il y a des lois internationales qui interdisent tout chargement pour l'étranger si le connaissement n'est pas visé par le consul du pays auquel ces marchandises sont destinées.

Le gaillard parlait d'un ton doctoral sous lequel perceait une certaine emphase. Je compris qu'il avait longuement étudié la question. Le bouteillage, pour lui, était devenu une véritable science et un art.

— Suis-moi bien dans mon raisonnement, poursuivit-il. Donc, il faut le visa du consul. Mais, en Norvège, l'alcool est formellement interdit. Le consul ne peut en viser le connaissement. Alors ?

« Le capitaine du vapeur s'arrangera. Avec les livres du bord, on peut faire des tas de combinaisons : embarquer la marchandise sous une fausse désignation ; indiquer, d'accord avec les armateurs, d'autres pays destinataires que ceux où l'on va débarquer la camelote.

« On croise d'autres bateaux, en mer. Il y a des canots automobiles qui sillonnent le long des côtes. Quoi de plus facile que de débarquer alors la marchandise encombrante !... »

Dédé-Mannekenpiss eut soudain un rire clair. Des souvenirs se pressaient maintenant sur ses lèvres. Il dit :

— Du temps que j'étais à Anvers...

Anvers... De la brume de l'oubli, une ville pittoresque avait surgi pour moi. Des maisons aux toits aigus, aux murs délavés. Des pavés gluants. Un port clôturé d'épaisses grilles. Des postes de douane... Sur un air d'accordéon, je revoyais ces ruelles nauséabondes où roulaient des marins en quête d'ivresse et d'amour, des filles de joie aux épaules veules, aux voix éraillées. Chaque taverne, chaque débit de tabac était une maison de plaisir où servantes et vendeuses se prostituaient. Rue de l'Ecluse, rue de l'Epeiron... Sous la brume du soir qui noyait le

ciel, la terre et l'eau, les contrebandiers prenaient la route de la mer.

— Du temps que j'étais à Anvers, commença Dédé-Mannekenpiss, nous partions plusieurs fois par semaine, le long de la côte, à la rencontre des bateaux français ou anglais qui nous ravitaillaient en cognac, en whisky, en gin et en skott.

« Le même trafic s'opérait sur toute la côte. Notamment dans les parages d'Ostende et de Nieuport. La saison où les plages regorgeaient de monde était la plus favorable, car les canots des contrebandiers passaient inaperçus parmi la flottille des bateaux de plaisance et des esquifs sportifs qui venaient rôder autour des courriers d'Angleterre.

« Parfois, nous étions repérés par des vedettes de la douane. Pour éviter l'amende, nous dûmes, à plusieurs reprises, jeter la marchandise qui, d'ailleurs, risquait d'être saisie. C'est ce qui donna à l'un de nous l'idée de faire le transport de l'alcool dans des outres, hermétiquement closes. On lestait celles-ci d'un paquet de sel enfermé dans une serpillière. Un ballon de caoutchouc rempli d'air était attaché à l'autre extrémité.

« En cas d'alerte, les colis étaient jetés à l'eau. Lentement, le sel fondait. Une heure plus tard, libérées de leur lest, les outres d'alcool, entraînées par l'air, remontaient à la surface. Nous n'avions plus qu'à les ramasser de nouveau, à les enfermer dans de grands filets et à les remorquer jusqu'à la plage où des automobiles en prenaient livraison. »

Milo-le-Florentin opinait de la tête. — Il y a tant de ruses dans le sac d'un contrebandier.

— Une bande de bootleggers de Dunkerque, poursuivit Dédé, avait réussi à inonder la Belgique d'alcool. Il en débarquait, à Anvers, de pleins tonneaux, sous l'œil des douaniers.

« Huile minérale, disait le connaisseur. Les douaniers, soupçonneux, faisaient sauter la bonde des tonneaux, plongeant leurs pipettes dans le liquide et opéraient des prélèvements sur la marchandise.

« Mais les fûts étaient truqués. Ils étaient divisés en trois compartiments. Celui du milieu contenait cent litres de la marchandise déclarée. Mais les deux autres étaient remplis avec neuf cents litres d'alcool.

« Les voyages succédaient aux voyages. Le capitaine du bateau contrebandier se frottait les mains : les affaires s'annonçaient prospères. Ce manège aurait pu durer longtemps. Mais alors se produisit l'accident... »

Et Milo-le-Florentin retraça, pour moi, cette scène hallucinante :

C'était en 1931. Le cirque Sarrazani faisait



Anvers!... De la brume de l'oubli, une ville pittoresque avait surgi. Un port immense clôturé d'épaisses grilles. Un réseau inextricable de rues nauséabondes...



Une partie des décombres du cirque Sarrazani qui brûla à Anvers, en 1931, et sous les tentes duquel les trafiquants avaient réussi à cacher leurs stocks.



Au bord de la jetée, un groupe fait des signes d'adieu. Ce sont les Terre-Neuvas qui partent pour l'aventure.

à des hurlements de terreur. Une immense flamme venait de se dresser soudain dans un coin du cirque. La tente brûlait.

Ce fut la panique. Bousculade... Déchaînement de brutalité... On s'écrasait sous la voûte de flammes. Des femmes furent piétinées, des enfants étouffés. Les poutres craquaient et s'enflammaient comme des allumettes.

Le sinistre étendait partout son ravage. Le feu, avec un grognement de fureur, poursuivait son chemin destructeur. Les roulettes flambaient à leur tour. Les écuries n'étaient plus que de tragiques foyers, parmi lesquels ruait, en hennissant, les chevaux attachés à des pieux de fer. Dans leurs cages, les lions et les tigres se jetaient contre les grilles. Les barreaux pliaient sous leurs coups furieux.

L'incendie avait gagné les docks. Soudain, une détonation sourde ébranla l'air. Puis ce fut une canonnade qui dura plus d'une heure. L'un après l'autre, les fûts d'alcool sautaient.

C'est ainsi qu'on découvrit le stratagème des contrebandiers de Dunkerque et l'endroit où ils cachaient leurs stocks.

Sept heures trente. Dans la froide lumière d'un matin de novembre, le Havre reprend son labeur quotidien. Les cloches du port sonnent à toute volée. Elles appellent les dockers au travail.

Un paquebot venant de Guyane a atterri sur la fin de la nuit. Les passagers débarquent, les membres encore lourds de sommeil. Les Martiniquais, en pantalon blanc et en chapeau de paille, portent des cabas pleins de fruits colorés et juteux. Des Créoles, aux longues robes de teintes vives, tiennent dans leurs bras des volières de perruches azurées.

Sept heures trente... Là-bas, au bout de la jetée, dont la ligne mince pique vers l'horizon, des femmes, droites dans leurs robes noires, agitent des mouchoirs blancs.

Un bateau fonce dans le lointain. — Ce sont les gars pour Terre-Neuve qui s'en vont, me dit Milo-le-Florentin.

Je songe à la riche cargaison que le bateau emporte dans ses flancs. Mon compagnon devine mes pensées.

— Allons... Les Américains pourront boire !...

(A suivre.) Etienne HERVIER.

Copyright by E. Hervier, 1933.

le tour du monde. Sa longue caravane de roulottes, de fourgons et de cages déambula, un certain soir, sur les routes de Belgique.

Anvers... Il fallait un énorme terrain pour abriter les tentes du cirque et ses dépendances. Un immense champ où croissait une herbe pelée et jaune fut alloué par la municipalité. Il s'étendait près des docks où les tonneaux à double contenance dressaient leur architecture massive.

Ce furent de belles soirées. Un nombreux public se pressait, chaque nuit, sous la coupole de toile. Des applaudissements ponctuèrent les vols blancs des acrobates allant de trapèze en trapèze, les bonds souples des fauves obéissant au fouet du dompteur, les exercices précis de haute voltige, exécutés par les écuyères en tutu rose...

Mais, un soir, les cris d'enthousiasme délirant firent place à des clameurs d'effroi.

LA TERRE DES ANGES

Le bandit Etienne Horvath (ci-contre), qui assassina l'agent Sinko. A droite le « gangster » Ondi. — Au-dessous de lui : Arpad Endest, un des chefs redoutés de la Terre des Anges.

Budapest (de notre correspondant particulier).

« OUIEZ-NOUS, murmura le policier. Nous allons, hélas ! entrer dans les mystères de Budapest. »

Trois inspecteurs encadraient leur chef. Je me joignis à leur troupe. Nous arrivâmes au Danube. Il pleuvait. Le grand fleuve charriait un flot sale. Nous nous arrêtâmes sur la berge. Ajoutant leurs cris au hullement des sirènes, des dockers s'affairaient. Ils aidaient la brigade fluviale à transporter un lourd cadavre.

Le mort portait le manteau noir des policiers. Un sabre pendait à son côté.

« Voici ce que nous avons trouvé sur lui, dit un dockeur à mon guide. »

Il nous tendit un carnet. L'eau ne l'avait pas entièrement détrempé. Nous lûmes sur la première page une inscription tracée d'une écriture appliquée : « Ce carnet appartient au brigadier Istvan Fogarassy. » Les autres pages étaient couvertes de notes. Nous cherchâmes surtout les dernières. C'était le testament du brigadier assassiné.

« Aujourd'hui, une pierre est tombée sur ma tête. Cela a été fait par la même bande qui, la semaine dernière, a tiré sur moi dans une rue obscure. M'en veulent-ils donc à ce point ? Hier, comme je me tenais à mon coin de rue, vers trois heures, un jeune cycliste, en feignant d'éviter une voiture, a foncé sur moi et m'a renversé avant que j'aie eu le temps de m'esquiver. C'est le dixième incident en quelques semaines. Où cela me mènera-t-il ? »

Nous nous écartâmes pour laisser passer le médecin légiste. L'homme de science hocha la tête. S'agissait-il d'un crime ou d'un suicide ? On pouvait hésiter.

« Dans les deux hypothèses, me dit le chef des policiers en m'entraînant à l'écart, Fogarassy aura été victime de la Terre des Anges. Un cloaque qui porte malheur... »

Nous restâmes ensemble tandis qu'on emportait le cadavre. Le policier allait m'aider à découvrir un des mystères de Budapest...

■ ■ ■

Chaque grande ville a ses bas-fonds. Chicago et New-York ont leur *underworld*, Londres ses *slums-quartiers*, Hambourg son *Gängeviertel*, Vienne les *Plattenbrüder*, Berlin et Paris leurs bouges de misère et de mort ; mais, dans aucune autre ville qu'à Budapest, les déshérités de la vie, les tarés, les vicieux, les criminels n'ont construit une forteresse aussi exclusive, aussi imprenable que la Terre des Anges. Ce faubourg de la capitale hongroise n'était, il y a quelques années, qu'un amas de bicoques lépreuses. C'est maintenant une ville, où l'on a laissé s'agglomérer les misérables, peut-être pour mieux être en état de les surveiller, mais en tous cas où ne paraissent être admis que les éléments louches de la Hongrie. S'il est vrai que les premiers habitants de cette terre maudite sont morts depuis longtemps, leur descendance est nombreuse, aussi nombreuse que l'émigration qui y a apporté un flot pourri. Aussi, aujourd'hui, ce quartier de révolte et de famine, où aucun bourgeois apeuré ne s'aventurerait, compte-t-il au moins cinquante mille habitants. Cinquante mille hors-la-loi ? Cela serait trop dire. Cependant, si les pavés de la Terre des Anges pouvaient parler à ceux qui les foulent, combien d'aventures sanglantes ne raconteraient-ils pas ?...

Voilà ce que m'expliquait un des chefs de la police de Budapest, tandis qu'on emportait le cadavre de Fogarassy. Je le laissais parler, étonné de la survivance d'une Cour des Miracles qui n'a nulle par sa égale.

« Vous avez vu notre pauvre agent, dit-il. Il est de ceux qui ont voulu aller trop avant dans les secrets de la Terre des Anges. »

« Quand il disparut, des bruits étranges coururent sur lui. Selon les plus nombreux, Fogarassy était la victime innocente des criminels qu'il avait pourchassés ; selon les autres, il n'avait pas été entraîné dans la mort, mais dans la fuite, par ces mêmes criminels, car on n'hésitait pas à faire de cet enfant de la Terre des Anges, voué par destination à l'épuration de son faubourg, le complice de ceux qu'il aurait dû arrêter. Et l'on disait que, ayant dirigé leurs attentats, il s'était réfugié à l'étranger avec une bonne part de butin. »

« Vous l'avez vu, les joues bouffies, le visage décomposé, ne portant sans doute aucune blessure extérieure, mais mort... L'a-t-on tué ? S'est-il suicidé ? Quoi qu'il en soit, les misérables de la Terre des Anges l'auront entraîné à son destin... soit qu'ils l'aient poussé au Danube, soit que, étant venus à bout de ses nerfs, par leurs attentats répétés, ils l'aient conduit à vouloir mourir... »

« C'est qu'il poursuivait un rêve, d'une ampleur inhumaine... Vouloir épurer la Terre des Anges ! Il n'y aura peut-être pas trop de notre vie pour y réussir. »

« ...C'est là que vécut Matouchka, le fou mystique qui, en 1931, causa, à Biatorbagy, le déraillement du rapide de Vienne, tuant trente personnes, en faisant se blesser des centaines d'autres. Nous l'arrêtâmes, mais ses complices ? Un peu après lui, la Terre des Anges nous donna Alexandre Ondi, un émule des gangsters. Il arrivait d'Amérique et voulait transplanter à Budapest les mœurs de Chicago ; il organisa, avec un autre misérable et une femme, l'amant et la maîtresse, Joseph Bonya et Maria Lapp, un « up-hold » — c'est-à-dire une attaque à main armée contre une banque. L'arrestation de Matouchka avait entraîné la loi martiale sur la Terre des Anges ; tous ceux qui y vivent avaient été contraints d'enfourner leurs armes. Pour s'en procurer, Alexandre Ondi cambriola une armurerie, puis il attaqua la Banque Commerciale de Budapest, s'empara de deux cent mille francs. On ne réussit à le capturer, lui et ses complices, qu'en barrant toutes les routes. On le condamna à mort et le pendit... Mais, du moins avait-il apporté le « hold-up » dans la Terre des Anges. Son exemple fut suivi et la plupart des criminels qui l'imitèrent n'ont pas encore subi de châtement... »

« C'étaient ces hommes que le brigadier Fogarassy s'employait à rechercher dans le sein protecteur de la Terre des Anges. Lui et d'autres. Sinko, par exemple, notre agent Sinko, qu'un criminel de trente ans, Etienne Horvath, tua en pleine rue, au moment où Sinko voulait l'arrêter pour cambriolage... Lutte à mort ! Elle peut donner une idée de la mentalité des habitants de la Terre des Anges. Tandis que Horvath et Sinko luttaient ensemble, Sinko tomba à terre, frappé par l'assassin, appelant à l'aide, criant à la mort. Mais nul ne vint à son secours des rues obscures et, si les empreintes de l'assassin n'avaient pas révélé son identité, le meurtrier de l'agent Sinko serait, aujourd'hui encore, aussi mystérieux que celui de Fogarassy... »

« Là, il y a quelques mois seulement, nous

avons vainement cherché le meurtrier d'Elvira. »

« Vous savez peut-être que les femmes jouent un rôle considérable sur la Terre des Anges ? Elles se prostituent, surveillent la police, et parfois indiquent à leurs hommes des coups de main... Comme on est très superstitieux, en Hongrie, quelques-unes, afin de mieux servir leur cause criminelle, se font cartomancières, devineresses ; ainsi découvrent-elles les cachettes de bien des fortunes et plus d'un secret. Elvira — Mme Nemet, de son vrai nom — était une diseuse d'avenir, très en vogue sur la Terre des Anges. Elle avait, disait-on, réussi à gagner une grande influence sur la Cour des Miracles de Budapest. Et les mauvais garçons, qui se réunissent une fois par an pour élire leur reine, en avaient fait, l'autre année, une de leurs principales « gardiennes d'anges ». Etait-elle riche comme on l'a dit, détentrice d'un gros compte en banque ? On la trouva assassinée dans son lit, l'autre mois. Crime crapuleux, crime amoureux, crime sectaire ? Fut-il commis comme on l'a prétendu, parce qu'elle avait détourné, par ses prophéties, la femme d'un amant qu'elle convoitait, ou parce qu'elle a révélé à nos agents quelques-uns des secrets de sa bande ? La Terre des Anges a bien gardé son mystère et prouvé que ceux qui y perpètrent des crimes et en vivent sont solidaires... »

« Vous savez que la police de Budapest est l'une des mieux organisées de l'Europe, une des plus énergiques. Nous voulons expurger la Terre des Anges de ces misérables. Dès à présent, nous avons installé une solide et forte barrière de policiers autour de l'îlot ; nous y faisons des rafles nuit et jour. Nous y fouillons les cahutes, les entrepôts abandonnés, les logis de l'émigration et de la misère. Mais la tâche est lourde, profonde... »

Le triste faubourg conservait sa physionomie inquiétante de ville en marge, blottie sous la surveillance policière, menaçante, et je comprenais bien, maintenant, que les enfants de Budapest pussent se la montrer du doigt, de l'autre côté du Danube, en se disant tout bas :

« Voilà la terre des Anges ! Gare à la Terre des Anges !... »

G. STREM.

A côté des immeubles neufs du Budapest ouvrier (ci-contre), s'étend la Terre des Anges, refuge de tous les hors-la-loi (en bas, à gauche).



L'agent Joseph Sinko (ci-dessus) et le brigadier Istvan Fogarassy (à sa droite), tombés tous deux victimes des escarpes de la Terre des Anges.

Le "RADIAL-NAIN"

5 LAMPES

fonctionne sur tous les courants alternatifs et continus

8 JOURS A L'ESSAI

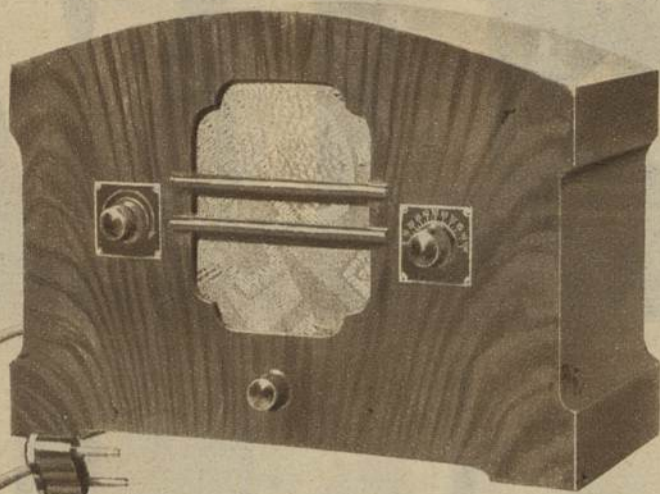
1^{er} VERSEMENT 1 MOIS APRÈS LIVRAISON

Frs 996. payables

83 fr.

par mois

Rien à payer
d'avance



Notre superhétérodyne « Radial-Nain » 5 lampes, vendu avec 1 bon de garantie d'une année, fonctionne sur tous les courants, alternatifs ou continus. Il est luxueusement présenté dans une ébénisterie noyer verni au tampon. Nous attirons votre attention sur le fait que cet appareil est PORTATIF, ce qui est la cause de son grand succès. Dimensions : 30x14x20 cm. Il reçoit sans antenne ni cadre tous les principaux postes européens en P. O. et G. O. Il est également muni d'une prise de pick-up. Son haut parleur électrodynamique est très musical. C'est un poste ayant toutes les qualités : puissance et sélectivité.

Comme tous nos articles, cet appareil vous est livré 8 jours à l'essai. Sur demande nous fournissons, pour le transporter, une valise spéciale en cuir véritable, au prix de frs 72.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL N° 46

BULLETIN DE COMMANDE D. 27

Je prie la Maison Girard et Boitte, 112, rue Réaumur à Paris, de m'envoyer un Radial-Nain, au prix de frs 996, que je paierai frs 83 par mois pendant 12 mois, à votre compte de chèques-postaux Paris 979.

Fait à le 193

Nom et prénoms Signature :
Profession
Domicile
Département Gare

Girard & Boitte
112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

Collection "CRIME ET POLICE"

0^{fr}.75

5000 lignes de texte
la plus jolie collection de romans policiers
la meilleur marché

0^{fr}.75

Vient de paraître

le roman complet

CE N'EST PAS LUI
par MARCEL ALLAIN

De cet extraordinaire roman policier : Gaumont Franco Film Aubert a tiré un film - En allant le voir vous vivrez une heure d'angoisse.

Crime et Police publie un volume tous les samedis.

FERENCZI Edit.

16 frs À CRÉDIT
par mois avec

premier versement de 35 frs
vous recevez une

MONTRE-BRACELET pour dames, or laminé, couche d'or 18 carats inaltérable, forme très élégante (même usage qu'un montre or de 800 frs). Garantie 10 ans. Mouvement de précision 10 rubis, soigneusement réglé. Prix 218 frs. Envoi contre remboursement de 38 frs. (= 1^{er} versement), reste en 10 mensualités de 18 frs.

Pour 20 frs. par mois seulement une MONTRE-BRACELET pour dames OR véritable 18 carats mouvement de précision, qualité extra, 10 rubis, soigneusement réglé. Garantie 10 ans. Envoi, contre remboursement de 55 frs. (= 1^{er} versement), reste en 12 mensualités de 20 frs.

MONTRE-BRACELET pour hommes, en plaqué or laminé. 10 ans de garantie. Mouvement de précision ancre, 15 rubis. Modèle très moderne. Premier versement 50 frs., reste en 11 mensualités de 20 frs. Même montre en CHROME, inaltérable. 1^{er} versement 40 frs., reste en 11 mensualités de 16 frs.

En cas de non-convenance, nous remboursons l'argent. Sur demande, la montre est envoyée à l'essai pendant 4 jours, pour démontrer les grands avantages de notre offre.



"LA MONTRE PRÉCISE",
20, rue Sellenick,
Strasbourg, N° DK 3.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?

CONSULTEZ Mme Thérèse Girard, voyante célèbre, diplômée. Expériences sous contrôle scientifique connue du monde entier par ses prédictions et ses conseils. 78, av. des Termes, (17^e). De 1 à 7 h. cour, 3^e étage.

VOTRE AVENIR vous sera dévoilé grâce à la mystère, et célèbre voyante AUGUSTALES. Envoi, date, mois naiss., prénom et 5 fr. pour frais d'écritures et de port. Extraord. par ses prédic. Fixe date évène., guide, conseille et dev. tout. Bulletin-not. grat. Ecrire : Mme AUGUSTALES, 22, rue Léon-Gambetta, 22, à Lille (Nord).

15 fr. Le 100 adr. et gr. gains 2 sexes. Ecr. LABO-RATOIRE DE PROVENCE, H., à Marseille.

AGENCE FRANÇAISE D'INFORMATION 32, rue St-Marc. (Bourse) Tél. Cent. 30-72. Police privée. Cons. grat. et sur rendez-vous. Discretion absolue. Prix modérés.

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer
VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVODJAH affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en ayant recours à l'astrologie. Afin de prouver l'exactitude de son affirmation il

offre de dévoiler l'avenir à tous ceux qui lui en feront la demande. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous indiquera le chemin à suivre pour obtenir la réalisation de vos desirs et réussir dans vos entreprises. Affaires, mariage, spéculations, héritages...

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi.

N'hésitez pas à lui envoyer votre Nom, adresse, date de naissance, auxquels vous pouvez joindre 2 fr. en timbres pour frais d'écriture. Il vous adressera sous pli discret une étude gratuite dont vous serez émerveillé.

Professeur KEVODJAH, service VAH
80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 66.803 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.

Broch. 66.807 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 66.812 : Carrières administratives.

Broch. 66.822 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 66.825 : Emplois réservés.

Broch. 66.834 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 66.841 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 66.845 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, steno-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 66.850 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 66.855 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 66.864 : Matine marchande.

Broch. 66.867 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 66.877 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

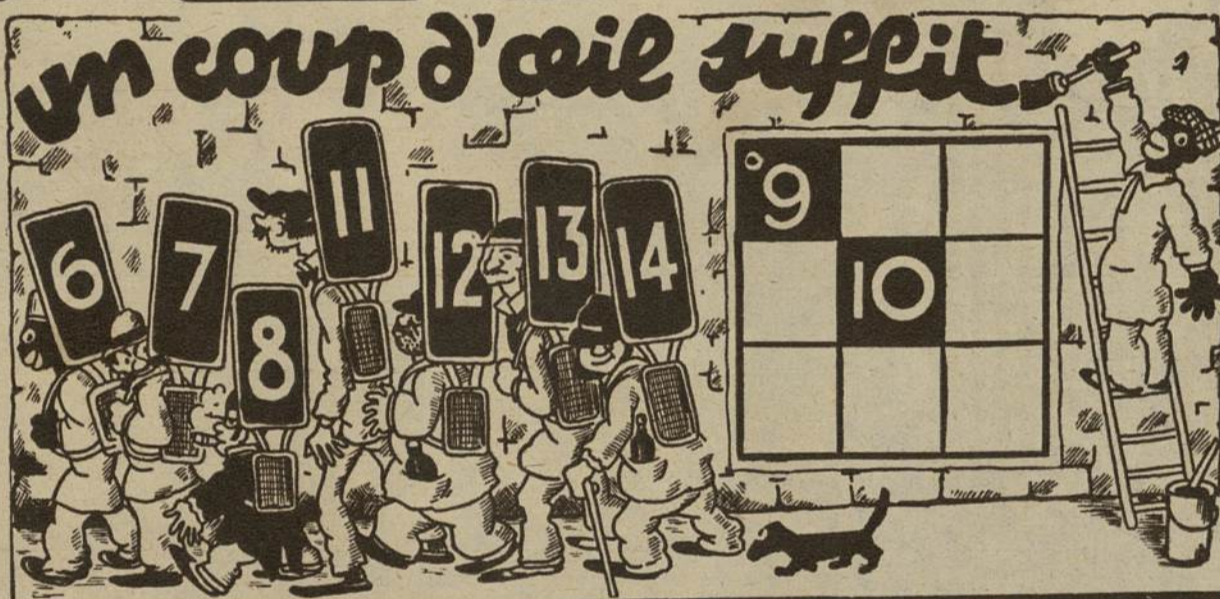
Broch. 66.881 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe, pour hommes, coupeuse, coupeur chimisier, professorats).

Broch. 66.885 : Journalisme, secrétariats; éloquence usuelle.

Broch. 66.890 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise des sons.

Broch. 66.899 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd. Exelmans, Paris (16^e), votre nom, adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.



POUR GAGNER 40.000 F DE PRIX EN ESPÈCES

Déposés chez M^e PERRIN, Huissier à Paris

En effet, placez simplement dans les 7 cases libres de l'affiche collée à droite du mur, les 7 nombres : 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, que portent les hommes-sandwich, sans employer deux fois le même, et de telle façon qu'en additionnant, vous trouviez le total de 30 en hauteur, en largeur et dans les deux diagonales, soit 8 fois ce total.

Le problème résolu, envoyez IMMEDIATEMENT votre réponse sur une feuille de papier en indiquant vos nom, prénoms, adresse et le nom de ce journal.

Vous ne devez pas hésiter, car VOUS NE RISQUEZ ABSOLUMENT RIEN, et l'envoi de la solution NE VOUS ENGAGE NULLEMENT. En vous abstenant, vous laissez passer l'occasion de gagner le 1^{er} Prix de 25.000 Frs en espèces et la prime de célérité, mais nous sommes certains que vous avez déjà décidé de participer à ce concours gratuit.

Les réponses des concurrents qui se seront qualifiés en se conformant à nos conditions habituelles, seront jugées devant M^e PERRIN, huissier, par des juges impartiaux, fonctionnaires de l'Etat, qui tiendront compte également, pour départager les concurrents, de l'écriture, de l'orthographe et de l'apparence générale de la solution. Leur décision sera sans appel.

Ce concours sera clos le 15 Février 1934, et la liste des gagnants sera adressée à tous les participants qualifiés. Il est interdit à notre personnel, ainsi qu'aux gagnants du précédent concours.

| PRIX EN ESPÈCES déposés chez M ^e Perrin | |
|---|------------|
| 1 ^{er} Prix | 25.000 frs |
| 2 ^e prix | 5.000 — |
| 3 ^e prix | 2.000 — |
| 5 prix de 200 frs..... | 1.000 — |
| 20 prix de 100 frs..... | 2.000 — |
| 5 prix suppl. de 1000 frs | 5.000 — |
| Total..... | 40.000 frs |

GAGNEZ la PRIME DE CÉLÉRITÉ en envoyant SANS DÉLAI votre réponse à ELLMARC MAIL-ORDER

Rayon Y

28, Rue de Montmorency, PARIS (3^e)

PRIME DE CELERITE
Un carnet de 10 billets de la Loterie Nationale (4^eme tranche)

sera immédiatement adressé au concurrent qui se qualifiera le premier avant le 12 Décembre 1933

DÉTECTIVE



LE CHATIMENT DE VIOLETTE NOZIERES

Violette Nozières vient de connaître pire que de végéter, en prison, de la vie sans espoir des recluses : ce fut de subir, rue de Madagascar, la formidable huée vengeresse du peuple de Paris.

(Voir, page 10, notre pathétique reportage photographique sur cette redoutable confrontation.)

AU SOMMAIRE { La "dérueillée", par S. B. - Un étrange rentier, par Henri Anger. - Sur la piste du marin, par Paul Bringuier. -
DE CE NUMÉRO { Crimes ignorés, par F. Dupin. - Père des mers, par Étienne Hervier. - La Terre des Anges, par G. Strem.